L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 13 JUILLET 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cont
[illegible]-Propriétaires :
G. F. WEISSE, [illegible]. E. DUFOUR
B. DUVERGER. S. MAREY.
No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS :
VENDREDI MATIN, 13 JUILLET.

Chronique étrangère.

Nous avons reçu hier les nouvelles d'Europe apportées par le *Hermann* : elles vont jusqu'au 19 juin pour le continent et jusqu'au 20 pour l'Angleterre. On trouvera plus loin d'intéressants détails que nous avons puisés dans nos liasses de journaux étrangers. Les avis apportés par l'*America* nous parviendront aujourd'hui : ils sont du 23 pour l'Angleterre et du 21 pour le continent.

Les rapports officiels sur l'expédition dirigée par les alliés contre Kertch, Iéni Kalé et les différents ports de la mer d'Azoff sont successivement publiés. Le [illegible] ne [illegible] déjà quant aux faits principaux; mais les détails qu'ils renferment sont assez intéressants. On voit qu'il eût été possible de rencontrer une très forte résistance au passage du détroit, et tout prouve que les commandants alliés s'y attendaient, puisqu'ils avaient pris avec eux 15 mille hommes de troupes de débarquement. Soit que les Russes ne prévissent pas cette attaque ou que leur détermination se rattache à un plan général, toujours est-il que les points de défense du détroit ont été évacués sans combat.

Il ne paraît pas, également, qu'il ait été apporté beaucoup plus de résistance aux opérations de la flottille qui a pénétré dans la mer d'Azoff; mais il s'agit surtout, jusqu'à présent, de la plus triste partie des opérations militaires. Il n'y a point de débarquement opéré, ni de positions prises ou occupées; il n'y a que des dommages causés, des magasins bombardés, incendiés, des navires par centaines détruits ou coulés. Le [illegible] se [illegible] au récit de ces fatales nécessités de la guerre. Qu'on s'empare des magasins d'approvisionnement de l'ennemi, c'est très bien, ce qui ne peut plus servir à nourrir les uns nourrit les autres; mais quand on [illegible] auquel on [illegible] les quantités de céréales détruites en quelques jours et qu'on reporte sa pensée vers les besoins qu'éprouvent [illegible] populations, oh! l'on désire bien ardemment la fin de cette lutte et les vœux que l'on forme en faveur de la paix [illegible] bien vifs et bien sincères!

Le *Journal de Saint Pétersbourg* du 31 mai [illegible] apporte la reproduction par cette [illegible] dépêche du ministre des affaires étrangères de France en date du 23 mai. Ce document a un caractère pacifique. La dépêche circulaire du comte Walewski était également empreinte d'une grande modération.

M. Roebuck a présenté et lu à la Chambre des Communes le rapport du comité qui a été [illegible], sur sa proposition, pour faire une enquête sur la situation de l'armée britannique devant Sébastopol. Le rapport blâme le ministère [illegible] de ne pas avoir prévu les désastres dont la Crimée a été le théâtre, et pris les mesures pour approvisionner l'armée en vue [illegible] Enfin, il accuse [illegible] la bienfaisance privée.

[illegible] les capitulations sur l'équipage dirigée le 6 juin par les Russes, contre [illegible] anglaise qui venait de débarquer [illegible] sur la côte du golfe de Finlande [illegible] pavillon parlementaire [illegible] de cette circonstance [illegible] journaux de Londres, le *Morning* [illegible] doute sur [illegible] de savoir si, après avoir [illegible] principaux [illegible] de sondage, lorsque [illegible] au moyen de [illegible]. A l'appui de ce doute, le *Morning* [illegible] fait remarquer qu'il n'est [illegible] usage et qu'il n'est point nécessaire de [illegible] vingt-quatre hommes [illegible] sept prisonniers [illegible].

[illegible] Wood, premier lord de l'Amirauté [illegible] de l'attaque et de ses résultats [illegible] des opérations de sondage [illegible] à l'abri du pavillon parlementaire.

Le gouvernement français montre de toute [illegible] résolution de prêter aide et secours [illegible] réfugiés [illegible] les insurrections [illegible] religion [illegible] fortement [illegible] de la frontière [illegible] mesure suffisante.

[illegible] de la *Gazette de Silésie* [illegible] Vienne [illegible] corps [illegible] Saint-Pétersbourg [illegible] Alexandre II est naturellement [illegible] de l'empereur [illegible] Constantin [illegible] du 10 juin dans le port de Kiel. On assure que la réunion de cette escadre à celle de l'amiral Dundas est réputée indispensable [illegible] golfe de Finlande.

[illegible] de la Havane [illegible] réputée en [illegible] de Madrid [illegible] officiel [illegible].

La [illegible] le 30 juin.

HAVANE.

ARRIVÉE DU GRANADA.

Le steamer Granada, parti de New-York le [illegible] à la Havane le 8 de ce mois, est arrivé hier [illegible] Le steamer *Crescent City* est [illegible] Cuba le 8 et est reparti [illegible] pour New-York.

Les journaux de la Havane annoncent la mort du capitaine-général de Porto Rico; il semble avoir succombé à la fièvre jaune. Il y a dans l'île une nouvelle révolte militaire.

La fièvre jaune sévit à St Yago de Cuba. A la Havane, il y a encore ce qu'on peut nombre [illegible] de cette maladie.

Le steamer de guerre français *l'Achéron*, est arrivé à la Havane le 1er de ce mois, venant de San Juan de Nicaragua.

La maison Drake & Co organise en ce moment une compagnie d'assurance mutuelle pour [illegible].

Le Dr H. N. [illegible], qui prétend avoir découvert [illegible] contre la fièvre jaune, a [illegible] une enquête qui l'a [illegible]. Les auteurs de cette enquête [illegible] ont déclaré [illegible], dit-on, des [illegible], sur qui planaient de [illegible] a été arrêté.

Les Américains résidant à la Havane ont célébré le 4 juillet.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Voici les principaux numéros gagnants au dernier tirage de la loterie de la Havane; [illegible] reviennent à des billets achetés à la Nouvelle-Orléans :

[illegible] $50,000; 9,848 [illegible] 19,432 [illegible] 1,991 [illegible] 10,798 [illegible] 12,50e [illegible] 17,894 [illegible] 17,906 [illegible] 8,071 [illegible]

QUARANTAINE.—Le Bureau de Santé vient d'adopter une résolution pleine de sagesse, et nous sommes heureux de pouvoir lui accorder des éloges après l'avoir souvent blâmé. La résolution dont il s'agit porte que les villes désignées dans la proclamation du gouverneur n'étant pas infectées au point d'exiger une rigoureuse exécution de la loi de la Quarantaine à la Nouvelle Orléans, le médecin résidant à la station du Mississippi pourra, quand il le jugera convenable, permettre aux navires venant de ces ports et qui n'auront point à bord de maladie contagieuse, de remonter librement jusqu'à la Nouvelle Orléans. C'est grâce à ce nouveau règlement, que le *Granada* [illegible] entrer dans notre port.

ÉMEUTE A CINCINNATI.—Cincinnati a été, le 4 de ce mois, le théâtre d'une émeute. Des [illegible] qui parcouraient la ville en [illegible] étant [illegible], ont attaqué la foule. [illegible] de coups de pistolet ont été tirés. Un homme a été tué et [illegible] autres blessés. La police a arrêté vingt-quatre Allemands.

COURRIER D'EUROPE.—Les lettres et les journaux d'Europe apportés par l'*America* sont arrivés hier à Mobile. Nous les recevrons aujourd'hui à la Nlle Orléans.

GOTTSCHALK.—Cet éminent artiste est arrivé à New York. Les journaux de cette ville annoncent qu'il est encore très faible.

☞ Quand la mort frappe à la porte, la rembrandt [illegible] sauvé la maison s'il avait été administré à temps arrive trop tard. [illegible] chose qu'on [illegible] l'estomac [illegible] la mort ne tardera pas à venir à moins que le mal soit [illegible] publique et des témoignages plus positifs [illegible] *Bitters Allemands de Hoofland*, préparés par le Dr C. M. Jackson, de Philadelphie [illegible] Quel est le malade [illegible] sous la main.—Voir l'annonce.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Arrivée du Pacific.

NOUVELLES D'EUROPE D'UNE SEMAINE PLUS RECENTES.

Les Français toujours maîtres du Mamelon ET DE LA TOUR BLANCHE.

Lord Raglan demande son rappel.

Bombardement de Sweaborg et de Hango.

L'armée autrichienne.

New-York, 11 juillet.—Le steamer *Pacific*, parti de Liverpool le 30 juin, vient d'arriver ici. Il apporte des nouvelles d'une semaine plus récentes que celles reçues par l'*America*.

Crimée.

Il paraît que la situation des alliés n'est pas aussi critique qu'on l'avait d'abord annoncé. Le désastre qu'ils ont éprouvé à l'attaque de la tour Malakoff et de la grande batterie du Rédan, ne les a pas empêchés de poursuivre avec une grande vigueur l'investissement de la place et de faire de nouveaux préparatifs pour attaquer une seconde fois ces positions que les Russes ont si bien défendues. Toutefois, d'après les dépêches des officiers anglais comme des officiers français, la situation paraît très satisfaisante malgré l'échec éprouvé par les assiégeants. L'armée demande à grands cris qu'on la mène de nouveau à l'assaut.

Lord Raglan était assez gravement malade aux dernières dates et avait demandé son rappel au gouvernement anglais.

La perte des alliés a été d'environ cinq mille hommes dans la sanglante action du 18 juin. On avait d'abord annoncé que les Anglais seuls avaient perdu 4,000 hommes. Les dépêches des commandants en chef ont réduit cette erreur. Le général Pélissier a mandé à Paris que du côté des Français, 3,337 hommes avaient été mis hors de combat. Trente-sept officiers ont été tués, soixante-six blessés et dix-sept faits prisonniers. Les Anglais ont perdu 1,434 tant morts que blessés, dont 93 officiers. Cent cinquante autres officiers sont tombés entre les mains des Russes.

Les bulletins plus contradictoires ont circulé à l'égard des causes de la défaite des alliés. Selon une version, les Anglais auraient causé la catastrophe, en ne prenant point aux Français les Russes [illegible] pour s'emparer [illegible] à l'intérieur du Rédan et en ne donnant point avis au commandant français de la nécessité où ils se trouvaient de se retirer. Les Anglais d'autre part rejettent sur les Français la responsabilité de la catastrophe, les [illegible] du Rédan [illegible] cette position, parce que la Tour Malakoff, dont les Français s'étaient chargés d'éteindre le feu n'a pas été [illegible]. Sortis de ces dernières et n'a pas cessé de foudroyer les assaillants du côté du Rédan.

Le prince Gortschakoff, dans une dépêche adressée au gouvernement russe, annonce que la division anglo-française, qui avait traversé la Tchernaya, s'est repliée dans la nuit du 22 sur la rive gauche de la rivière, et qu'il règne un grand mouvement à bord des navires de l'escadre.

Une dépêche du général Pélissier, datée du camp des assiégeants, le 26 juin, dit que rien de nouveau n'avait eu lieu depuis l'attaque du 18 et que les alliés poussaient activement leurs approches contre la tour Malakoff en même temps qu'ils investissaient le port de manière à le balayer avec leurs bombes avancées. Il ajoute que l'attaque gauche marchait [illegible] rapidement.

Lord Panmure a confirmé ces nouvelles en Angleterre. Il a dit que les alliés construisaient des batteries qui devaient être armées de canons d'un très fort calibre.

Le correspondant parisien du *Times* parle de notes qui auraient été échangées entre Londres et Paris au sujet de le moi [illegible] avec lesquelles les Anglais ont appuyé l'attaque du 18.

On croit généralement en Angleterre que, dans le cas de rappel de lord Raglan, le commandement en chef de l'armée anglaise sera confié au général Simpson.

Baltique.

La flotte anglaise de la Baltique a bombardé Hango et Sweaborg.—On écrit de Dantzick que les alliés ont détruit quarante-six mines infernales destinées à faire sauter leurs vaisseaux.

Marchés de Liverpool.

Le marché aux cotons a été languissant et les prix ont fléchi pendant les trois premiers jours de la semaine. Puis ils ont repris [illegible] Les opérations ont repris une nouvelle activité, et certaines qualités ont éprouvé une hausse de 1/16 d. Il s'est vendu dans la semaine 43,000 balles. On cotait : fair Orléans, 7 1/8; middling Orléans, 6 9/16 d; fair Uplands, 6 7/8 d; middling Uplands, 6 3/8 d.

La circulaire de Maxwell signale une légère baisse dans les blés et les farines; le maïs a fléchi de 3 sh. 6 d. On cotait : blé blanc, 12 sh. 8 d; blé rouge, de 0 sh 9 d. à 11 sh par boisseau de 70 livres; farines Western Canal, de 39 sh. 6 d. à 40 sh 6 d; Ohio, de 3 sh. à 44 sh. en bar[il]; maïs blanc, de 45 à 48 sh. 6 d; maïs jaune, de 44 à 46 sh. 6 d; maïs mêlé, de 45 sh. 6 d. à 46 sh. 6 d. par 480 livres.

Les viandes de bœuf n'offraient rien à signaler. Le porc était languissant; le jambon avait fléchi de 6 d. à 1 sh. les 100 livres. La graisse avait augmenté de 1 sh. les 100 livres.

Récoltes.—Le temps a été favorable aux récoltes en Angleterre.

Marché monétaire.—Les transactions sont faciles sur le marché monétaire de Londres. Les consolidés au comptant étaient cotés 91 1/8.

L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre s'était considérablement accrue.

Seconde dépêche.

Suite des nouvelles.

New York, 11 juillet.—Voici le complément des nouvelles intéressantes apportées par le Pacific.

Crimée.

Les revers éprouvés par les alliés dans l'attaque des forts Malakoff et Rédan, le 18 juin, ont produit une certaine sensation en France et en Angleterre; les gouvernements de ces deux pays se renvoient réciproquement le blâme de la faute commise dans cette journée.

Le choléra s'est déclaré dans l'armée française.

Le général Pélissier a annoncé au gouvernement français, dans une de ses dernières dépêches, que Sébastopol ne tarderait pas à être complètement investi.

Les alliés travaillent activement à se rapprocher des défenses russes. Les nouvelles attaques sont poursuivies de batteries montées de canons d'un très fort calibre.

La nouvelle annonçant que le Mamelon Vert et la tour Blanche avaient été repris par les Russes est dénuée de fondement; ces positions importantes sont toujours au pouvoir des alliés.

Bombardement de Sweaborg.

La place de Sweaborg a été bombardée par la flotte alliée de la Baltique et une quantité considérable d'approvisionnements militaires ont été détruits.

La mer Blanche.

Le blocus des ports russes dans la mer Blanche a commencé dans les premiers jours de juin.

Maladie du Czar.

L'empereur Nicolas et le roi de Prusse sont tous deux malades.

Iles Sandwich.

Washington, 12 juillet.—M. Lee, juge suprême et chancelier des îles Sandwich, est arrivé ici avec les pouvoirs nécessaires pour effectuer un traité commercial avec notre gouvernement.

Marchés de New York.

11 juillet.—Coton languissant; ventes 1,500 balles, middling Orléans, 11 1/2; [illegible]. Farine : Ohio, de 8 67 1/2 à 9. 37 1/2; Sud 9.11 le baril. Le maïs a fléchi, [illegible] boisseaux ont été vendus à 92 1/2 [illegible] de l'Ouest, pour terme.

12 juillet, 6 heures P. M.—Rien de nouveau en coton; le maïs a un peu fléchi; maïs blanc; le blanc [illegible] tendance à la baisse. Ventes à 10 5/8 c. la [illegible] en farine. Les autres articles n'ont pas varié.

Rivières.—Louisville, 11 juillet.—La rivière baisse; il y avait [illegible] pieds d'eau dans le canal. Le steamer [illegible] Ward est arrivé hier de la Nlle-Orléans.

Vicksburg, 12 juillet.—Le steamboat T. C. Twitchell, allant à la Nouvelle Orléans, a passé ici à minuit, hier soir.

La pompe à incendie, à vapeur.

Bâton Rouge, 12 juillet.—Le steamboat Ohio Belle, qui a passé ici, ce matin, à 4 heures, porte une pompe à vapeur destinée au service des incendies à la Nouvelle Orléans.

Révolte à Halifax.

Boston, 12 juillet.—Les derniers journaux d'Halifax rendent compte d'une révolte qui a eu lieu parmi la légion étrangère en garnison à l'Ile Melville. Cette légion prétend avoir été trompée par le gouvernement. Des troupes ont été envoyées contre les révoltés.

NOUVELLES PAR L'AMERICA.

Les nouvelles apportées par l'*America* vont jusqu'au 23 juin pour l'Angleterre. Un sommaire télégraphique, plus complet que celui reçu à la Nouvelle-Orléans, a été transmis, de Halifax aux journaux de New York. Le voici :

SIÉGE DE SÉBASTOPOL.

Des dépêches de Lord Raglan et les correspondances des journaux mentionnent la brillante prise du Mamelon et des Carrières qui ont eu lieu. Les détails sont très intéressants, mais les principaux faits ont été publiés avec exactitude.

DÉFAITE DES ALLIÉS.

Les alliés ont essayé de prendre Sébastopol d'assaut, mais ils ont été repoussés. Les rumeurs les plus sinistres circulent à propos de cette affaire.

Quelques avis portent les pertes des Anglais à quatre mille hommes, mais on croit que ce [illegible]. Voici les seules nouvelles [illegible] concernant cet événement : [illegible] regrette d'avoir à annoncer qu'il a reçu la nouvelle que, au point du jour dans la matinée du 18, les troupes anglaises ont attaqué le Rédan, tandis que les Français attaquaient la tour de Malakoff, mais les alliés n'ont pas eu le succès qui, jusqu'à ce moment avait couronné leurs efforts. Les Français et nous-mêmes avons considérablement souffert. Les noms des officiers qui ont été tués vous seront transmis immédiatement, mais il est impossible d'obtenir les renseignements complets avant le 20 de ce mois (juin) au plus tôt.»

Le *Moniteur* annonce que le gouvernement a reçu deux dépêches du général Pélissier; la première, datée du 17, donne avis des opérations combinées entre le général et les alliés; il ajoute que les Turcs et les chasseurs ont fait une reconnaissance vers Aïendar, pendant que le général Bosquet occupait la Tchernaya. Le lendemain, au point du jour, les Français et les Anglais ont attaqué la tour Malakoff. La seconde dépêche, datée du 18, annonce que l'attaque n'a pas eu de succès, et que, quoique les troupes eussent fait preuve de la plus grande ardeur et eussent parvenues à prendre pied dans la tour Malakoff, le général Pélissier a été forcé d'ordonner la retraite en deçà de la parallèle. Ce mouvement a été opéré avec ordre et sans avoir été inquiété par l'ennemi.

Des rapports particuliers publiés dans le *Standard* de Londres disent que la perte de l'armée anglaise n'est pas moindre de [illegible]. Parmi les tués et les blessés se trouvent le [illegible] sir J. Campbell, les colonels Yea et [illegible]. Par la ténacité et le courage avec lesquels le combat a été maintenu par les Anglais au Rédan, et la nécessité de se retirer éventuellement de l'attaque, le carnage a été immense de notre côté, et si les renseignements [illegible], la perte en tués et blessés des Anglais, [illegible] s'élève à bien près de quatre mille. La plus grande partie de la perte a été occasionnée par le feu d'une batterie formidable et [illegible] le feu sur les troupes. Il y a tant lieu de craindre que la perte a été très considérable, mais lord Palmerston a dit vendredi [illegible] qu'aucun renseignement supplémentaire n'avait été reçu. Les alliés ont souffert terriblement par l'explosion d'une mine russe, et pendant la confusion, les Russes ont repris la tour de Mamelon.

Des avis précédents du 17 annonçaient qu'un feu terrible avait eu lieu des deux côtés, mais [illegible] aucun résultat important.

Une dépêche de Bucharest, reçue de Vienne, confirme le rapport qu'une [illegible] a été entreprise contre Pérékop. Le général Pélissier [illegible] les mouvements envoyés contre les Russes [illegible] qui lui sont envoyés [illegible]. On rapporte qu'il lui a été [illegible] que si quelque chose arrivait [illegible] à l'empereur, mais qu'il n'a pas [illegible] comme un opérateur télégraphique. [illegible] les rumeurs, c'est à cela qu'il [illegible] l'absence de nouvelles officielles [illegible].

[illegible]

[illegible] sur les côtes des alliés dans la mer d'Azoff a [illegible]. Gortschakoff confirme les succès remportés par les alliés, mais

il dit que les opérations dans la mer d'Azoff doivent [illegible], que n'ayant pas les moyens de s'opposer aux flottes ennemies, la garnison avait reçu l'ordre de ne rien [illegible] les batteries et de ne rien détruire; que les magasins de blé brûlés par les alliés étaient pour la plupart des propriétés privées, et n'étaient pas d'une manière essentielle [illegible] l'armée, d'autant plus que, malgré une pareille attaque, les provisions étaient, en grande partie transportées par terre, malgré les facilités offertes par la mer.

Les correspondances font mention d'atrocités horribles commises par les Français et les Turcs lors de la capture de Kertch. On dit qu'on prépare une expédition de bâtiments pour entrer dans le Don, mais les Russes défendent l'embouchure de ce fleuve au moyen de 37 chaloupes canonnières.

Le général Adlejouse, vice-hetman des cosaques du Don, a lancé une proclamation pour leur enrôlement en masse comme milice.

ASIE.

Des forces russes ont été attaquées et ont complètement de Kars, [illegible] Kalé. Les Turcs ont évacué Batoum et Chefketil-Kr. Mussif Pacha s'est avancé avec son état-major jusqu'à Kars. Une dépêche de Varna en date du 17 juin, rapporte un conte, annonce que les Russes ont fait une attaque heureuse sur Kars, et il était dit qu'ils avaient repris Anapa.

PROVINCES DANUBIENNES.

Constantin Balsbo, fils du prince régnant, a été tué à Jassy, dans un duel avec le major autrichien Stallberg. Cette affaire a causé une grande sensation dans les principautés.

MER BALTIQUE.

L'amiral Baines, avec une escadre de dix-sept steamers, a quitté Kiel pour la Baltique. Le reste de la flotte est à l'ancre près de l'île Sanken.

L'attaque féconde contre l'équipage d'une chaloupe anglaise à Hango, et couverte d'un pavillon parlementaire, cause une grande émotion en Angleterre. La véracité du fait repose entièrement sur la déclaration d'un nègre, le seul survivant, qui affirme avoir entendu le commandant russe dire qu'il se moque du pavillon parlementaire. Les gens impartiaux supposent que les Russes ont cru que la chaloupe faisait des sondages, ainsi que le bâtiment arrivé à Kertch.

L'amiral Dundas s'est mis en rapport avec les autorités russes et le gouvernement anglais, par l'entremise du ministre danois à Saint-Pétersbourg, et demande justice.

La version russe, publiée par l'*Invalide russe*, dit qu'il n'a été tué que six et que les autres sont prisonniers. Une dépêche de Dantzick confirme le fait que les officiers de l'embarcation, le lieutenant Genest, le docteur Easton, M. Sullivan et tout l'équipage, à l'exception de six hommes, sont prisonniers.

Le prince Gortschakoff a été nommé ministre résidant à Vienne, M. de Teuff à la cour de Wurtemberg, et M. Fonton à celle de Hanovre.

L'*Europe* russe s'exerce activement dans toutes les petites cours de l'Allemagne.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* publie la dépêche [illegible] de la circulaire du 23 mai du comte Walewski.

Le même journal dit aussi semi-officiellement que la paix est possible, si la France et l'Angleterre y consentent, puisque le quatrième point est alors formellement au moins accepté, arrangé, et que les autres points tels que la navigation du Danube et l'évacuation des Principautés sont également réglés, de telle sorte que le troisième point de Vienne a été fixé.

Hadji Pacha maintient sa position. Un monument national sera élevé à Scutari aux Anglais qui ont succombé.

ANGLETERRE.

Depuis que le rapport du comité Roebuck a été présenté au parlement, les membres de ce comité ont donné avis d'un vote de censure contre le gouvernement, et ce vote, conçu de telle sorte qu'il embrasse toutes les nuances de l'opposition, porte : que le parlement, déplorant profondément les souffrances de l'armée pendant la campagne d'hiver en Crimée, et, d'accord avec le rapport du comité de Sébastopol, que la conduite de l'administration a été la principale cause des calamités, blâme par le présent la réprobation la plus sévère contre chaque membre du cabinet qui a causé des résultats aussi désastreux. Après plusieurs ajournements, la résolution de sir Bulwer Lytton concernant la réforme administrative a été adoptée à l'unanimité.

FRANCE.

Le sénat et le corps législatif sont convoqués pour le 2 juillet, le gouvernement désirant contracter un emprunt de cent à cent cinquante millions de dollars.

Louis Napoléon a été indisposé pendant deux jours, ce qui a été cause que les fonds publics sont tombés de demi pour cent.

Dix-neuf bossards ont comparu devant le conseil de guerre de Rosen pour insubordination; deux d'entre eux ont été condamnés à être fusillés.

ESPAGNE.

Les troubles de Santiago sont entièrement apaisés. On n'a aucune nouvelle certaine sur l'insurrection carliste. Néanmoins la Russie est fortement soupçonnée d'en être l'instigatrice.

M. Dodge a été présenté au ministre des affaires étrangères. Des paroles amicales ont été échangées.

Lord Howden a quitté Madrid le 21 courant.

HOLLANDE.

Un crédit supplémentaire a été voté pour la réorganisation de la marine.

SUISSE.

L'ouverture de l'assemblée fédérale est fixée au 2 juillet.

ITALIE.

Le marquis d'Azeglio vient d'être envoyé à Londres pour une mission spéciale.

Une dépêche de Vienne du 13 juin annonce que l'Autriche a fait à la Prusse une proposition afin de s'entendre sur la conduite à suivre au sujet des propositions que les puissances doivent adresser à la diète de Francfort.

AUTRICHE.

L'armée autrichienne doit être licenciée; les cadres sont déjà considérablement réduits.

DERNIÈRES NOUVELLES.

LONDRES, *onze heures et demie.*—La dépêche suivante vient d'être reçue :

«*Marseille, vendredi soir.*—Le steamer anglais *Astrologer* apporte des nouvelles de Constantinople du 14 juin. Un léger engagement a eu lieu à Eupatoria. Les Russes ont attaqué, mais sans succès, des batteries défendues par nos alliés.

«La perte générale, lors de la prise du Mamelon Vert, est estimée à 4,000 hommes.

«Le blé est en baisse sur le marché de Marseille.»

Excursion dans la mer d'Azoff.

Une lettre adressée au *Journal de Constantinople*, datée de Kertch, 3 juin, après avoir relaté l'excursion maritime du capitaine Lyons dans la mer d'Azoff, telle que nous l'avons fait connaître, contient en outre les détails qui suivent :

«Le capitaine Lyons, à qui revient la gloire de cette expédition, ayant opéré sa jonction avec les flottes, s'est mis [illegible] immédiatement dans la mer d'Azoff, remontant le littoral et laissant à gauche Berdiansk. Rue [illegible] le 30 devant Marioupol qui ne fut pas [illegible] vivres et approvisionnements également incendiés. Un certain nombre de bâtiments de commerce ramenés à l'ancre dans le port, durant sa réigner du même sort que leurs aînés de Gheniteheh, Ajaten et Berdiansk.

«La journée du 30 ne se signala par aucune expédition particulière; les deux amiraux se contentèrent de donner l'ordre à tous les bâtiments des flottes alliées de battre en tous sens le littoral et de détruire ce qu'ils rencontreraient sur leur route, sans excepter même les barques de pêcheurs.

«A la date du 31 au matin, les rapports officiels donnaient les chiffres suivants :

«6 bateaux à vapeur : 340 navires à voiles; 300 barques.

«Total : près de 650 bâtimens détruits en moins d'une semaine.

«Voilà pour les nouvelles de la croisière partie de Kertch; malgré la longueur de ma lettre, il me reste encore à vous parler des faits dont il m'a été donné d'avoir par moi-même connaissance.

«L'occupation de Kertch par les troupes alliées ne s'est pas faite sans encombre; la ville, surprise, a été au début le théâtre où s'est exercé dans toute sa rigueur la loi du vainqueur. C'était à qui se déchaînerait des canons du siège de Sébastopol. Les soldats des armées alliées ont fait irruption dans les maisons abandonnées par les Russes pour y saccager les plafonds, les murailles, les meubles, les cuisines et les recoins de toute espèce où ils pouvaient encore trouver quelques roubles oubliés par les Russes dans la précipitation de leur fuite. Quelques-uns ont eu assez heureux dans ces recherches; d'autres, moins privilégiés du sort, se sont rabattus sur des objets auxquels ils supposaient quelque valeur. J'ai vu un tirailleur français qui, tout chargé qu'il était par son butin, fut pris de ces pages, disparaissait totalement sous une énorme glace qu'il avait rapportée je ne sais d'où; il allait, pesant, traînant, lorsqu'il fit la rencontre d'un officier de la marine anglaise qui lui fit observer qu'il ne pourrait emporter cette énorme glace; le chasseur, étonné, répondit tout d'abord qu'il la destinait au général.—Je veux l'acheter, dit l'officier.—Combien?—Faites votre prix. Le chasseur demanda un talaro et se débarrassa de son butin qui valait au moins deux cents francs.

«Plus loin, des zouaves étaient occupés à voiturer un immense piano qu'ils destinaient à prendre devant Sébastopol aux représentations extraordinaires de leur théâtre en plein vent. Survinrent des Anglais qui leur soumirent l'heureuse idée d'attacher ce piano des zouaves et d'en faire un véhicule sur lequel ils cheminèrent [illegible] avec enthousiasme, et le malheureux piano s'en fut, entouré par monts et par vaux, [illegible] des gestes [illegible] débris [illegible] table d'harmonie défoncée. Je n'en ai pas eu d'autres nouvelles.

«Au milieu de ces faits amusants, je dois regretter que le musée de Kertch, qui contenait une collection des plus remarquables et des plus curieuses de l'antiquité, ait été presque entièrement détruit : vases de prix, tableaux de genre, armures, tout cela fut enlevé comme par enchantement. On voit jusqu'à l'impératrice [illegible] [illegible] de la porte d'entrée qui fut portée triomphalement à bord d'un bâtiment anglais en destination pour Constantinople.

«2,600,000 de rations, destinées à nourrir 30 mille hommes pendant un an, ont été entièrement détruites dans l'incendie. Mais, d'autre part, les silos de blé dont les Russes disposent [illegible] à ses soldats une nourriture assurée pour plusieurs mois.

«Les ingénieurs partis pour savoir d'où les Russes tiraient tout le charbon qu'on a vendu à [illegible], ont trouvé les mines de charbon à Kertch. Cette découverte est d'autant plus précieuse, que l'escadre pourra se [illegible] à un charbon excellent et de premier qualité.

«Je ne sais si l'on vous a parlé des machines infernales placées à Kertch; on tout cas, je [illegible] qu'on en a découvert 33, [illegible] dans l'arsenal. Il y en avait [illegible] dans le port de Kertch et relatées à la ville par des fils électriques. On fit partir l'étincelle de l'une d'elles, qui éclata avec une explosion violente, formant de toutes parts des débris [illegible] de la [illegible]. Elles ont été [illegible] qui ne reste [illegible] sur planche de ce malheureux bateau.

«On dit que ces machines étaient destinées

à Sébastopol des barques portant pavillon neutre devaient se détacher dans le port de Kamiesch ayant obtenu à bord une des ces machines qui, à l'aide de l'étincelle électrique, devaient éclater simultanément. Vous pouvez l'imaginer quels effroyables ravages cette mine aurait faits au milieu des bâtiments entassés les uns sur les autres dans Kamiesch et à Balaklava. Les 33 machines qui n'étaient pas sorties des magasins, ont été transportées à bord des flottes alliées.

Le massacre de Hango.

On lit dans le *Morning Chronicle* :

«La nation anglaise attend avec impatience des détails qui feront jaillir la lumière sur le massacre de Hango. On ne nous accusera pas, pour notre compte, d'éprouver la moindre sympathie pour nos ennemis; mais nous ne pouvons admettre le justice d'une politique qui aurait pour effet d'exciter les instincts sanguinaires dans le cœur de nos soldats et de nos marins en les excitant à partir par des représailles en poste dont les circonstances ne sont pas, jusqu'ici, suffisamment connues.

«Le 6 de ce mois, un bâtiment anglais, la corvette à hélice la *Cossack*, a essayé le feu de l'ennemi au moment où elle mettait à terre, sur la côte de Hango, des prisonniers russes, sous pavillon parlementaire. Vingt-quatre hommes ont été tués. Un seul a échappé à la canonnade. Trois officiers sont au nombre des victimes.»

«Voilà les seuls détails qui soient parvenus jusqu'à cette heure, et nous devons avouer que notre première impression a été un mouvement d'indignation. Toutefois, il n'est pas impossible que l'équipage du bâtiment n'eût pas pour unique mission de débarquer des prisonniers, qu'il s'occupât en même temps à faire des sondages dans la baie de Hango, et qu'il eût ainsi lui-même attiré le feu sur son pavillon parlementaire. Nous ne comprenons pas qu'il fallût trois officiers et 24 hommes pour débarquer sept prisonniers russes, ni quelle nécessité il y avait de délivrer les prisonniers en question, si cette opération n'était pas destinée à couvrir un dessein caché. Nous n'avons la suite part que les captifs russes se soient trouvés au nombre des victimes et nous penchons à croire que le *Cossack*, après les avoir mis à terre, a commencé, au retour du port, des sondages qui ont attiré la foudre sur la tête des officiers et de l'équipage.

«Si cette interprétation vient à se vérifier, la conduite de ces officiers et de leurs hommes, morts dans le strict accomplissement de leur devoir, ne peut que leur faire le plus grand honneur. Ils n'ont pu que difficilement espérer d'échapper, au cas où l'ennemi surprise dans leur opération de sondage sous les batteries ennemies; ils ont, personnellement, sacrifié héroïquement leur vie à l'intérêt de la patrie.

«En guerre, tous stratagèmes sont permis, mais il n'est pas permis de se glorifier de celui qui a réussi à tromper l'ennemi. En Angleterre, nous avons eu le tort de publier trop légèrement à la face du monde le succès des notables manœuvres. Cette publicité intempestive a, sans aucun doute, rendu l'ennemi plus soupçonneux et plus enclin à la vengeance. On doit se rappeler le bruit que l'on a fait des exploits de la *Rétribution*. Ce bâtiment à vapeur avait pénétré dans le port de Sébastopol avant la déclaration des hostilités, faisant valoir un prétexte spécieux auprès de l'amiral russe. A l'aide d'une suite d'habiles stratagèmes, le commandant de ce navire réussit à gagner assez de temps pour constater la force réelle de la place et le nombre de canons montés sur les forts de granit. Il fit sonder la profondeur des eaux, et lever le plan du port et de la rade.

«Cette manœuvre de la *Rétribution* eut un plein succès, mais nous considérons la publicité qu'on lui a donnée comme un acte de mauvaise politique. Il y a quelques jours, sous la foi d'un journal, on a répandu le bruit que des sondages avaient été opérés à Kertch également par stratagème. Un navire anglais aurait rapporté à Kertch une voiture appartenant au gouverneur de la place, et qui était tombée entre les mains de nos marins. Sous le prétexte de restituer ce véhicule à son légitime propriétaire, le bâtiment s'approcha du rivage et profita de l'occasion pour sonder la mer sur ce point. Si cette version est exacte, assurément le stratagème était adroit; mais, encore une fois, nous doutons qu'il fût prudent d'en faire la révélation au gouvernement russe.

«En considérant la question sous ce point de vue, nous n'avons d'autre désir que celui de prévenir des représailles trop promptes; si, au contraire, l'équipage du *Cossack* n'a fait autre chose qu'accomplir un acte d'humanité en rendant à la liberté quelques pauvres prisonniers, il n'y a pas d'expressions pour rendre le sentiment d'horreur que doit nécessairement inspirer la conduite de l'ennemi. Si les dernières informations viennent à nous apprendre qu'en réalité les Russes ont tiré sur un pavillon parlementaire, et ont massacré de sang-froid un équipage inoffensif, nous serons les premiers à crier vengeance et à réclamer, comme seule satisfaction équivalente, la destruction de la place d'où les coups sont partis.»

MER BALTIQUE.

Hambourg, 16 juin.

La troisième division de la flotte anglaise dans la Baltique, commandée par le contre-amiral Baynes, est entrée ce matin dans le port de la baie de Kiel; elle est composée de quinze navires de guerre à vapeur, consistant en cinq vaisseaux de ligne de 60 canons, savoir : le *Cornwallis*, le *Hastings*, le *Hawke*, le *Pembroke* et le *Russell*; de la frégate *Rétribution* de 28 canons et neuf chaloupes canonnières et bombardières. A peine entrée dans le port ces navires sont venus prendre à leur bord, dans les magasins anglais, la quantité de charbon de terre nécessaire à la continuation de leur navigation dans la Baltique. Cette circonstance fait prévoir que leur séjour ici sera de courte durée, on assurait même que toute l'escadre partirait lundi, 18, pour aller rejoindre l'amiral Dundas devant Cronstadt.

Le télégraphe vous a annoncé l'arrivée dans le port de Dantzick du vapeur anglais le Vulture, qui avait laissé, le 11, la flotte de l'amiral Dundas devant Cronstadt. Le Merlin et le Firefly, qui ont subi des avaries à leur quille par l'explosion de la machine infernale, seront forcés de retourner en Angleterre pour y subir des réparations, de même que la frégate la *Magicienne*, qui a soutenu un combat contre les forts russes à Lovensari; si je ne me trompe, voici déjà six bâtiments de guerre anglais obligés, dès le début de la campagne, à retourner en Angleterre pour s'y faire réparer, trois par suite de fortes avaries occasionnées par les tempêtes dans la Baltique au mois d'avril, et les trois derniers par des événements de guerre.

La flotte anglaise n'a encore rien entrepris contre Riga et Revel, les places les plus considérables de ces parages. Les lettres reçues confirment que toutes les marchandises et productions territoriales d'origine russe, telles que grains, graines oléagineuses, chanvre, lin, etc., qui pouvaient appartenir à des négociants russes, ont été évacuées comme cela a eu lieu dans tous les autres ports, et conduites, d'après les prescriptions du gouvernement, en lieu de sûreté, dans l'intérieur des terres. Les approvisionnements qui existent encore aujourd'hui dans les magasins des villes russes de la Baltique appartiennent exclusivement à des nations neutres et même à des sujets anglais.

Il ne se trouve plus un seul bâtiment de guerre russe; tous en sont sortis à temps pour rentrer dans les forteresses de Sweaborg et de Cronstadt et se mettre à l'abri derrière les rochers d'Helsingfors. Les divisions de chaloupes canonnières que l'amirauté russe avait fait monter dans les deux ports ci-dessus les ont évacués avant l'arrivée de la flotte anglaise dans la Baltique et se sont réunies à celles du Cronstadt et de Sweaborg.

La position des divers bâtiments laissés en observation devant les places russes dans le golfe de Finlande est restée à peu près la même depuis que l'amiral Dundas s'est porté avec le gros de la flotte devant Cronstadt.

Comme on s'attend journellement à une attaque sur les côtes de la part des escadres alliées, toutes les affaires sont suspendues dans les villes; tous les employés sont entrés au service militaire et portent l'uniforme. Les personnes aisées, les femmes et enfants à Abo et à Helsingfors, qui sont les places le plus immédiatement exposées à une attaque, en sont sortis avec leurs effets précieux et transportables et se sont rendues dans l'intérieur du pays, où elles se croient en sûreté.

Commerce français.

PARIS, 19 juin 1855.

Les affaires commerciales s'améliorent peu à peu. Elles ont été satisfaisantes pendant cette semaine. La commission est encore en retard, et l'on ne compte pas qu'elle fasse des achats importants avant le mois prochain. Une partie des commissionnaires ne sont pas encore arrivés à Paris; les autres veulent attendre que l'Exposition universelle soit complète afin de pouvoir comparer les produits; mais ils se rendent dès à présent, dans les fabriques pour se faire donner des échantillons et des prix.

La vente de détail est satisfaisante; elle tend de jour en jour à prendre plus d'importance à mesure que les étrangers affluent à Paris. Les affaires ont été surtout très animées dans les magasins de nouveautés pendant les premiers jours de cette semaine, mais le manque de temps a réduit ensuite le chiffre des ventes dans de notables proportions.

Malgré les tiraillements et les obstacles de toute nature que les exposants ont éprouvés au Palais de l'Industrie, ils commencent à s'organiser, et l'on voit avec plaisir, chaque jour, les places vides se remplir de produits. On peut juger, dès à présent, que l'Exposition de 1855 ne le cède en rien à celle de 1851, et l'on remarque même déjà des améliorations importantes dans un grand nombre de produits qui avaient figuré à l'Exposition de Londres.

La hausse des cotons de nouveau sur les céréales, et les prix auraient probablement éprouvé une réaction sensible, si la pluie n'avait pas recommencé depuis quelques jours avec une fâcheuse persistance. Les avis que l'on reçoit de la campagne sont fort contradictoires. Il est certain que, vers la fin du mois de mai, la récolte était fort compromise.

On craignait qu'elle ne fût fort au-dessous d'une moyenne ordinaire, avec un retard de plus de trois semaines; mais les chaleurs du commencement de juin ont considérablement amélioré la position. Les blés qui étaient grêles et peu fournis, ont pris du corps. Les alternatives de chaleurs tournées et de pluies d'orage ont fait regagner plus de huit jours sur le retard qui avait été signalé, et si les pluies des jours derniers ne se prolongent pas, on peut raisonnablement compter sur bonne année ordinaire.

GRAND FESTIVAL.—Lehmann ne se contente pas de ses concerts ordinaires; il a organisé pour demain, samedi, un grand festival qui aura lieu, comme toutes ses fêtes musicales, dans le magnifique jardin de l'hôtel Washington et qui commencera à sept heures précises. L'orchestre se composera de cinquante instruments en cuivre et du nombre ordinaire d'instruments à cordes. Le programme a été préparé avec une habileté consommée; nous en donnerons le composition demain. Nous nous contenterons aujourd'hui de dire que le concert se terminera par une grande danse infernale qu'exécuteront les cinquante instruments en cuivre. Voici un sujet de ce morceau capital, qui restera, nous en croyons, parmi les meilleures œuvres de Lehmann, voici comment s'exprime l'affiche que nous avons sous les yeux :

La grande danse infernale sera exécutée avec tous ses accessoires,—accompagnement de six cloches harmoniques, sifflets, bruit de crapauds, tambours, castagnettes, sifflets, cris de hiboux, [illegible], chaînes de fer, grelots, &c, &c, &c, à la clarté de feux blancs et rouges, et d'un grand feu d'artifice.

L'affiche explique le sujet de cette composition dans les termes suivants :

1re SCÈNE.—Le fond du Jardin représente un vaste cimetière, la nuit les âmes en peine errent mélancoliquement dans son enceinte. Le beffroi tinte le glas de onze heures. Les puissances infernales accourent leur funeste influence sur les âmes, et les entraînent à danser une Polka impie. Halte minuit sonne.

2me SCÈNE.—Une demi-heure après qu'a retenti la chute funèbre, les esprits infernaux déroulent leurs virages effarés, les voûtes infernales retentissent des chants hideux de leurs sabbats [illegible].

3me SCÈNE.—L'Etre Suprême prend enfin la pitié des âmes égarées; il foudroie Satan et ses phalanges, et les précipite aux noires profondeurs de leur empire. Les âmes rayonnantes de paix retournent, en calme, reprendre leur sommeil au tombeau.

La danse infernale commencera à 10 heures précises, et les trains du chemin de fer ne cesseront leur service que lorsqu'il n'y aura personne au lac.

Lehmann nous prie d'annoncer que désormais un grand nombre d'omnibus se trouveront à 9 heures et demie et à 10 heures et demie, à la gare du railway, pour recevoir les promeneurs qui reviendront du lac.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DU RECORDER.—William Gallagher, accusé d'avoir poignardé sa belle-mère, Mme Mary Stacey, a été envoyé hier, par le recorder Bright, devant la Première Cour de District. Le tribunal n'a pas voulu accepter de cautionnement. Gallagher restera en prison jusqu'à ce qu'il soit jugé par un jury.

INCENDIE.—Une petite maison en bois de la rue St Pierre, au-dessous de la rue Hovie, a été détruite par le feu, hier, à 1 heure du matin; les pompiers sont arrivés trop tard pour la sauver, mais ils ont arrêté les progrès des flammes. La propriété appartenait à M. Sands Burche et était assurée.

LE CAPITAINE DOUGLASS, du navire Oolobie, accusé d'avoir causé la mort de Patrick Callaher, a comparu hier devant le recorder Ramos, qui l'a renvoyé devant la Première Cour de District, sous prévention de meurtre au second degré. Le docteur Sabatier a déposé en cour l'opinion qu'il a exprimée à l'enquête, que Callaher avait succombé à un coup de soleil et non autre chose. Les témoignages ont établi que le capitaine n'était pas coupable des mauvais traitements qui lui sont imputés; qu'il avait frappé, il est vrai, [illegible], avec une corde, puis l'avait placé sur une barrique à l'abri du soleil. Le corps de Callaher ne portait pas de marques, à l'exception de la blessure qu'il avait reçue en tombant la veille de sa mort.

EXÉCUTION DE DANIEL CALLIGHAN.—Daniel Callighan, le meurtrier de M. Cormack et Ratligan, sera exécuté aujourd'hui, à midi, dans la cour de la prison de Paroisse.

RECEL.—Des voleurs s'introduisirent, il y a une semaine, dans l'entrepôt des Marchands, à Gretna, et enlevèrent 270 sacs en plâtre et une voile. Hier, M. J. C. Swain, agent de l'entrepôt, a découvert les sacs dans une boutique tenue par Herman Cotton, rue Rousseau, Quatrième District. Cotton a été arrêté, ainsi que David Gibb qu'on soupçonne d'avoir commis le vol.

FAUSSE QUITTANCE.—Anthony Litters répondra bientôt devant le recorder du Quatrième District, à l'accusation d'avoir volé $57 à Jacob Sebelious.

☞ On ne doit plus prendre ceux qui sont atteints de douleurs rhumatismales et la grande réputation du RHUMATIC COMPOUND et du BLOOD PURIFIER de MONTIMER est connue. Les rhumatismes que les médecins avaient déclarés incurables, ont cédé aux vertus de ces remèdes et la guérison est maintenant complète. Les meilleures preuves qu'on puisse donner de l'efficacité de ces préparations, c'est le résultat qui a été jusqu'ici des plus satisfaisants. On peut obtenir des certificats à cet égard en s'adressant à J. WRIGHT & Co, seuls agents,
Sjuil—3f No 151, rue de Chartres

Aux malades.

☞ Les propriétaires des Pilules du Dr McLane contre la maladie de foie, la plus terrible en Amérique, sont heureux d'offrir à ceux qui en sont atteints un remède infaillible. On l'a employé souvent et toujours avec succès dans beaucoup de parties du pays; les médecins les plus distingués y ont eu recours et n'ont eu qu'à s'en féliciter. En offrant ces pilules au public, les propriétaires ont l'assurance d'alléger les souffrances. Cet excellent remède que tout le monde peut se procurer, est à vendre par
SCOVIL & MEAD No 111, rue de Chartres.
Agences générales pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par les droguistes. 7 juillet—6

Genièvre eau-de-vie au gingembre, de Catherwood.

☞ CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Havane, jointes à une excellente eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les villes sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Faculté a, depuis longtemps, parlé avec éloge du gingembre comme un agréable stomachique qui n'irrite pas, et ceux qui observent les effets hygiéniques qui résultent de son usage en ont fait.

L'eau-de-vie de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on en fait partout la plus grande éloges.

A vendre, par caisses, par
CATHERWOOD & ELMORE,
24mai—3m Magasin, Girod & Commerce

ATTENTION.

☞ Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les annonces des ventes que MM J A Beard & May feront, samedi, à l'Arcade de Banks. Ceux qui désirent placer avantageusement leurs capitaux devront profiter de l'occasion.

AVIS JEAN BAPTISTE PIGEOLE s'est sauvé, il y a deux mois, de chez celui qui l'occupait. Il est âgé de douze ans et était vêtu, le jour qu'il a disparu, d'un pantalon de drap gris, d'une chemise blanche et d'un gilet noir; il marche de l'œil gauche et a une raie au sol sur son nez. La personne qui le retrouvera et le ramènera chez sa mère, Ann Dufossé, rue des Grands Hommes, entre Mandeville et Marigny, recevra une récompense de cinq piastres.
12 juill—3

$25 DE RECOMPENSE.

Le nommé M. Hill est venu à mon écurie, No 118, rue Bourbon, le 10 juillet, et a loué pour quelques heures, une belle JUMENT sourie bien moulée, ayant les deux pieds de derrière blancs. Hill n'a plus reparu depuis cette époque. Une récompense de vingt cinq piastres sera donnée à quiconque l'arrêtera. Il a une détestation à la main gauche et est âgé de 40 à 45 ans. 12juil—6f

VIN de Catalogne.—Le magasin et à vendre par les consignés, vin de Catalogne, première qualité en pipes et demi pipes. PAUL JUGE FILS, 15 juil 27, rue St Louis

VIN de Catalogne, à l'entrepôt, en pipes à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 13 juil 27, rue de Louis

RIZ—90 tonneaux de riz de première qualité, à vendre par M. MEUGLES, 11 juil—1m 31 rue Commune

PHOSPHATE de chaux—100 barils de ce célèbre engrais, à vendre par D C LOWBER, 13 juil No 27 rue Poydras

GUANO du Pérou—A vendre, en lots à la convenance des cultivateurs, par D C LOWBER, 13 juil—1 26 rue Poydras

VENTE—FONT STOCK d'ÉTOFFES [illegible],
Pour robes, modes de Paris,
ET BRODERIES ANGLAISES ET FRANÇAISES.
D. P. Semmes & Co.,
Nos 12 et 14, rue de Chartres,
ÉTANT décidés à clore leurs affaires actuelles dans le courant de la saison, vendront, à partir de LUNDI 9 juillet leur stock de marchandises riches, tout à fait nouvelles, importées par eux-mêmes. Ces marchandises seront offertes à meilleur marché que par le passé.
12 ul—3

AVISO.

Como mi muger Bridget ha dejado mi casa por el espacio de seis semanas, sin ningun motivo, esto es para avisar al publico que no pagaré ninguna deuda contratada por ella.
ANTONIO ✠ BARCELO.
Paroquia de San Bernardo, 11 julio, 1855.
11 julio—3

AVIS.

MA femme Bridget ayant abandonné mon domicile depuis six semaines, sans cause quelconque, je notifie le public que je ne paierai aucune dette qu'elle pourrait contracter.
ANTONIO ✠ BARCELO.
Paroisse, St Bernard, 11 juillet 1855. 12juil—3

UN jeune professeur [illegible] connaissant le français, l'allemand, l'anglais et l'italien, ainsi que la tenue des livres, désirerait trouver à s'occuper dans une maison de commerce. Il entrerait aussi comme instituteur dans quelque famille de la ville ou de la campagne.
Les meilleures références données.
16 juil rue Gravier 9

PHARMACIE à vendre.
S'adresser encoignure Conti et Bourgogne.
10juil—3f

VIN—VIN.

50 pipes et 1/2 pipes vin catalan;
100 barriques vin St Julien Médoc;
50 barriques Château Margaux;
50 do vin Haut-Sauterne;
100 barils do do
500 caisses vin St Julien Médoc;
100 do Haut Sauterne, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
10juil 9 & 10, Jefferson

HUILE—HUILE.

500 paniers huile 1re qualité, de Bordeaux;
50 paniers huile fine Sec (extra).
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
10juil 9 & 10, Jefferson

EN débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, et à vendre par les consignés,
6 hauts Carmin de cochenille,
1/2 do Manne en Ecailles,
2 do Carmin de Cochenille No. 40,
1 do Riz en Ecailles pour confiseurs,
3 do Nitrate d'Argent fondu,
3 do Nitrate d'Argent cristallisé,
Ainsi qu'un grand assortiment d'Essences et Herbes pour distillateurs.
10juillet—3f F. CUSACH FRERE & Co.

Absinthe.

500 caisses Absinthe Suisse,
500 do do Ritmare,
10 juil à vendre par F. CUSACHS, FRERE & Co.

Aux Teinturiers.

50 barils Bois de Campêche; 10 do Bois jaune; 10 do Bois du Brésil; 10 do Bois de Nicaragua; 10 do Noix Faultes d'Inde; 500 caisses Bois d'Epine Vinette; 500 de [illegible]; 50 caisses Extrait de bois de campêche; 15 [illegible] Acide Sulphurique; 15 do Acide Nitrique; 10 do Acide Muriatique; 5 do [illegible]; 25 de Carmin d'Indigo
A vendre par F. CUSACHS, FRERE & Co.
10jul 3f Encoignure Royale et St.-Philippe

Livres de Bateaux à Vapeur.

Au magasin de fournitures de bureau,
24 Rue de Chartres 24
☞ Livres de Bord, livres de reçus de chargement et de cabine;
Registres de chauffeur et de passage Livres de reçus de cabine;
Livres de reçus de bois; Bons d'achat;
Livres de reçus de paiement; papier pour les déchargements;
Livres de reçus de fret; livres de reçus de comptant;
Tables de cabines, de passes, d'heures;
Livres de [illegible] de passage;
Livres de [illegible]; [illegible];
Blancs de manifestes; [illegible];
Livres de [illegible];
Livres d'ordres de [illegible];
Livres de [illegible] de [illegible].
Articles de voyage.
De [illegible] et malle en bois garnies, en maroquin, [illegible].
Tirands, bordereaux faits à préavaient promptitude et élégance, et en général tous les articles nécessaires à bord des bateaux à vapeur.
☞ On trouve en cela tout particulière pour tout ce qui se rattache à cette branche de commerce.
D. FELT & STEVENSON,
Marchands de fournitures de bureau,
[illegible] rue de Chartres, No 24

POUDRE Vinaigre—
[illegible] barils poudre marque [illegible] O'Connell et vallés;
100 do Canal en grandes et demi barils;
100 do Washoo "Andrews mines"
[illegible] barils de [illegible], jaune et [illegible];
50 [illegible] marque de Dufloid en sus de [illegible] de chasse;
[illegible] do à [illegible], à vendre à des prix modérés par WHITE & DUPRIEX,
[illegible] Vieille Levée

DÉCÈS [illegible] de la [illegible]; y en direct en [illegible] glaces [illegible], à vendre par J N CURIEN,
[illegible] rue Toulouse

Aux demoiselles.

ON demande immédiatement chez la professeure SAVITTE, No 11 rue St. Charles, plusieurs demoiselles (espagnoles ou créoles, sans la [illegible] de vie d'entretenir) pendant quelques heures, une demi-douzaine [illegible] et françaises [illegible].
Pas de demoiselles au-dessous de 14 ans ne seront acceptées.
On demande aussi une demoiselle espagnole parlant un peu le français.
La place est permanente avec bon salaire.
7 juil—12

Dissolution de société.

LA société de commerce qui a existé entre les soussignés, sous la raison de CAVELIER & MAXENT, a été dissoute d'un commun accord le 1er juillet courant; et le sieur L. F. Maxent reste seul chargé de la liquidation des affaires de la dite société.
Nouvelle Orléans, ce 7 juillet 1855.
AUG. E. CAVELIER,
9 juil—1m L. F. MAXENT.

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins au cordonne, comme par le passé, pour son propre compte et en son nom seulement.
L. F. MAXENT,
9 juil—1m No 50 rue Toulouse

AVIS.

LE soussigné s'étant retiré des affaires, a cédé à M. J. CAZAUX son établissement pour la fabrication des liqueurs et sirops.
Il prie ses amis et le public de vouloir bien accorder à son successeur le patronage dont ils l'ont honoré jusqu'à ce jour.
Les personnes qui lui doivent et celles à qui il doit sont priées de venir régler sans retard.
F. ROUMIEU,
9juil—6f No 48 rue Vieille Levée

A vendre ou à louer.

UNE NÉGRESSE bonne cuisinière et blanchisseuse, et un NÈGRE bon manœuvre—tous deux garantis.
S'adresser à F. ROUMIEU,
9juil—☞ No 48, Vieille Levée

AVIS.

LE Doc. ADOLPHE PACQUET a l'honneur de faire savoir au public que, le vol de s'absenter pour quelques mois, il a cédé le docteur BLACHE ses deux établissements de le remplacer auprès de sa clientèle. Un s'adressera tous les jours à la maison du Dr Pacquet, rue Royale, 133, vis à vis de l'Hôtel St. Louis.
9juil—6f

AVIS.

M F. P. DUCONGE reste seul chargé de ma procuration pendant mon absence.
Nlle-Orléans, 7 juillet 1855.
9juil—6f L. C. A PECQUET.

Demande d'une cuisinière.

UNE bonne cuisinière blanche ou de couleur trouvera une place en s'adressant au bureau du journal. 9juil—

MARCHANDISES SECHES!
A une Grande Réduction!
DUREL & KUNTZ,
RUE ROYALE
60 60
DESIRANT diminuer leur stock de marchandises, offrent toutes leurs marchandises à des prix très réduits.
Gingham à 18 1/2 cents;
Barège imprimé à 15 cents la yarde,
do uni 6 et 8 do
Mousseline suisse de 25 à 75 ets;
do do à dessin de 25 à 75 cts;
Alpaca noir de 25 cents à $1 50 cts;
Bandes en jaconas de 50 cents à $2 50
do mousseline de 50 cents à $2 50
Robes mousselines brodées à $5;
Chemisettes et cols de do do
Chemisettes et cols en valenciennes;
Voiles dentelle noire;
Dentelle soie noire; Valenciennes;
Bas de soie noire;
do de coton blanc et écru.
DUREL & KUNTZ, 60 rue Royale,
9juil entre Bienville et Conti.

A LOUER.

Un magnifique MAGASIN en briques, avec comptoirs, rayons, vitrines et caisses; bureau et un caveau. Ce magasin a 70 pieds de long sur 30 de large; on peut le diviser en deux parties, il convient pour marchandises sèches d'un bout et groceries de l'autre.
Il est très avantageusement situé et bien connu, encoignure Levée et Canal, à Napoléonville, paroisse Assomption.
Une personne intelligente peut y faire de brillantes affaires. Pour renseignements et conditions, s'adresser à F. Hellolo, demeurant au dessus dudit magasin ci-dessus désigné, à Napoléonville.
7 juil—3d r et samu

VINS rouges en barriques, demi barriques, barils et en caisses, en bouteille ou demi, à vendre par B TALAMON, 161 rue Royale
12 juil

VINS blancs en barriques et barils ordinaires, à vendre par B TALAMON, 161 rue Royale
13juil

CHAMPAGNE très-supérieur et ordinaire à vendre à très bon compte par B. TALAMON,
12 juil 161, rue Royale

PRUNEAUX en pots et en bocaux, à vendre au prix courant par B TALAMON,
12 juil 161 rue Royale

WHISKEY, vieux de 10 ans, à vendre par B TALAMON,
13 juil 161 rue Royale

MAARSCHIN, vin rouge, sirop de Groseille, sirop de framboise et toutes autres sirops, fruits à l'eau-de-vie, sirop de fleur d'oranger, bonbons, [illegible], à l'huile, vinaigre, Anchois, etc., à vendre par
12 juil B. TALAMON, 161 rue Royale

EN douane—50 quarts vin de vieux de [illegible]; 50 do do [illegible]; 50 do Chée peure de la Rochelle, Lassel, 30 do de différentes marques;
A vendre par B TALAMON,
13 juil 161, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] paniers bouteilles et demi bouteilles "Piper Heidsieck" en barriques du navire Amelia, venant de New York, à vendre par FREAU & COUTURIE
13juil 31 et 33, Gravier

TABAC de PAULO.—[illegible] barils tabac, Vuelta Abajo pour ciquer et tripes; 100 balles excellent tabac de Cuba, pour cigares et tripes;
100 balles excellent tabac du Mexique, pour cigares et tripes.
Reçu par tous les arrivages de la Havane un assortiment complet de cigares. Le prix approvisionné [illegible] de la première qualité, composé de [illegible] ce marché, et à vendre aux plus bas prix par
12juil ANT. COSTA, 16, rue de la Douane

CIGARES.—300,000 cigares de la Havane des meilleures marques, tels que : Bien World, Lenca, Dos Amigos, Dianna, Vinculo, Regalia, Flor, Lord, Fama, Caffre, Regalia, Rayon Victoria, &c. &c. en magasin et à vendre par
13juil ANT. COSTA 16, rue de la Douane

BOUGIE.—400 caisses bougies de 5 livres [illegible]; 5 caisses Bougies de Caban, en boîtes en boîtes d'une livre, à vendre par
11juil ANT. COSTA, 16, rue de la Douane

GOYAVE.—[illegible] caisses gelée de Goyave, en boîtes de 5 livres, marque de la Fama Habana, à vendre par
11juil ANT. COSTA, 16 rue de la Douane

PAPIER POUR CIGARETTES, [illegible] papier pour cigarettes "Bois de la Fontaine", en magasin et à vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane
11juil

PIMENT—10 sacs piments rouges, à vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane
11juil

PAPIER pour lithographes, et fabricants de cartes, à [illegible] d'impression, différentes couleurs grande dimension, à vendre par
11juil ANT. COSTA, 16 rue de la Douane

EN douane, sujet au drawback—187 caisses huile d'olive Riccardino en bouteilles de 4 litres; 24 do d'un galon; à vendre par
JOSEPH LANATA,
11 juil 11 rue Jefferson, 14, Toulouse

EN entrepôt, sujet au drawback, à New York, et à vendre par le soussigné—300 paniers huile d'olive Pingara et bouteilles de 1er bonne qualité,
JOSEPH LANATA,
11juillet 11, rue Jefferson, 14, Toulouse

EN MAGASIN et à vendre vin rouge
30 barriques vin blanc Haut-Sauterne;
50 do marquis de Lur Saluces;
10 do château Yquem;
14 demi barriques de marquis de Lur Saluces;
150 barils do do do
300 do do Haut-sauterne,
400 caisses vin rouge;
300 do vin blanc;
300 do Château Dillon;
400 paniers bouteilles vides;
50 paniers champagne Fremont Brandt.
C. CAVAROC & Co,
11juil—6f No 141, rue Royale

EN MAGASIN et sous les clefs de la Douane :
10 1/2 cognac Cong père et fils, 1re preuve, 1839;
10 1/2 cognac Achille Fouc, 1815;
10 1/2 do do 4me preuve, 1848;
20 1/2 do J B Baron, 3me preuve, 1848;
5 1/2 do do 1re preuve, 1815;
15 1/2 do J A Gueria, 1848;
10 1/2 do do 4me preuve, 1844;
5 1/2 do do 1re preuve, 1815;
1 1/4 do M Castillon Jne, 1849;
20 1/4 do Liberty, à vendre par
C. CAVAROC & Co,
11juil—6f 144, rue Royale

AU DRAWBACK—400 caisses vin rouge; 25 paniers champagne Fréminet, grande et demi bouteilles, à vendre par C CAVAROC & Co,
11juil—6 144, rue Royale

REÇU par le navire Coosa, venant du Havre : 74 caisses absinthe Yersin et Lecoultre; 6 tonneaux fromage de Gruyère; 6 cuisses fromage de Limbourg, à vendre par J N CURIEN, 33, rue Toulouse
7juil

EN MAGASIN—110 caisses absinthe Ed Pernod; 50 caisses kirsch Ed Pernod; 40 do vermouth C F Berger; 40 paniers champagne Eugène Clicquot; 50 barils vin blanc Haut Sauterne; 50 barriques vin rouge et Julien ordinaire; 20 caisses vermouth Noilly &c; 10 paniers champagne de Heinart père et fils en 1/2 bouteilles; 15 barils vin Oporto, qualité supérieure.
A vendre par J N CURIEN,
7juil 33, rue Toulouse

REÇU par les navires Coosa, du Havre, Aden, du New York, et J M—d, de Philadelphie : Un assortiment de drogues et produits chimiques à l'usage des pharmacies et des arts.
15 dames-jeannes d'acide sulphurique pour la fabrication du Soda Water.
A vendre à des conditions très modérées, à l'encoignure de APH. SCHWAB,
7 juil rue Conti

Empire Mills pour les Nègres.

CETTE institution est ouverte pour l'admission des esclaves.
S'adresser à A. D. DOSCOUBES, 35, Toulouse.
W. C. C. CLAIBORNE,
G. COURNAINE,
[illegible]—1m Paroisse de la Sienne.

HOUBLON, Canne, Tamarin—50 balles houblon, de la dernière récolte;
600 livres canne nouvellement reçue;
50 barils tamarins, à vendre par
P. CUSACHS FRERE & Co.
3 juillet encoignure Royale et St Philippe

CRÈME de tartre, potasse, gomme—5 barils crème de tartre,
5 barriques potasse rouge pour les savonniers.
25 caisses savon de Marseille, [illegible],
A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co.
3 juillet encoignure Royale et St Philippe

CAMPHRE, graine de lin—10 barils camphre raffiné,
25 barils graine de lin, propre et belle.
A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co.
3 juillet encoignure Roy.de et St Philippe

CUIR DES CABLOCHAS.

60 balles F. L.
15 de D. C.
9 de E. S.
7 de H. B.
En magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
BLANCHIN & CHAUMONT
6 juil 25, Vieille Levée

MAILLOT & SON,
[illegible], rue des Magasins,
OFFRENT en vente au magasin à des prix de plus de [illegible]:
115 de [illegible];
100 de [illegible].
Les marchandises [illegible] dont les [illegible] ont [illegible].
MAILLOT & SON.

LES soussignés [illegible] avoir [illegible]
[illegible]
[illegible] & Co.

Bon [illegible] de [illegible]

GRANDE ASCENSION
PAR MM. RUFFIER & GODARD,
Dimanche 15 juillet 1855,
SUR LA PLACE D'ARMES
GRAND BALLON AMERICA—0 000 pieds de gaz. Ascensions captives—Direction de M. Godard—Promenade réduite pour personnes désirant la promenade en l'air, [illegible] par ce moyen de se [illegible] sur la corde volante et la corde tendue. Les Messieurs Joséphine et Eugénie exécuteront plusieurs danses sur la corde tendue.
☞ Pour détails, voir petites affiches.
Les personnes qui désirent faire la grande promenade aérienne sont priées de s'adresser à M. Ruffier, au No 44, rue Canal, de 7 à 10 heures A. M., ou de 2 à 3 heures P. M.
M. Ruffier fournira aussi des billets aux personnes qui devront faire des ascensions captives.
Les portes seront ouvertes à 2 heures.
Prix d'entrée..........50 cents.
Enfants et domestiques..........25 "
La ascension commencera à 5 heures. 13juil—3f

HOTEL WASHINGTON, AU LAC.
Grands Concerts d'été,
PAR LEHMANN.
Les Mardis, Jeudis et Samedis de chaque semaine.
Prix d'admission..........25 cents.
☞ On commence à 7 heures précises. 9 ju
☞ Les trains à vapeur continuent leur service jusqu'à ce que l'auditoire ait quitté le lac.

SALLE DES ODD-FELLOWS.
Concerts-Promenade et salon de crème à la glace.
LE public est respectueusement informé que des Concerts-Promenade auront lieu, durant l'été, par les artistes de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et VENDREDIS. Le concert commencera à 8 heures. L'orchestre est composé de vingt-cinq musiciens qui exécuteront les airs favoris.
☞ Le salon de crème à la glace est confié à M. Vincent.
☞ Prix d'entrée: 25 cts. 23 juin—12f

AMADO DE MAYORCA—50 demi-jeannes de 5 gall de véritable amado de Mayorque, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
7juil 90, rue St Louis

HUILE D'OLIVE—50 paniers huile de la marque Bertignani, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
7juil 90, rue St Louis

FROMAGES—25 caisses fromages de Hollande; 2 tonneaux de gruyère, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
7juil 90 rue Louis

ASPERGES—200 boîtes et demi boîtes asperges, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
7juil 90 rue de Louis

WHISKEY—50 barils Bourbon Whiskey très vieux, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
7juil 90 rue St Louis

VIN en barriques—50 barriques vin rouge Brulet, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par HENRY VALETON,
7juil 90, rue St Louis

56, Rue de Chartres. 56
LIQUIDATION.
MME Vve BERNY voulant liquider les affaires de la Société Mme Fryer et Co., offre toutes ses marchandises à un prix très réduit.
Les ventes dans ce magasin du prix coûtant, seront faites au comptant. 1juin

BRODERIES, DENTELLES, &c, &c.
Magasin à bon marché
DE HARBY,
185 RUE DU CAMP 185
VALENCIENNES et dentelles fil, riches;
Cols jaconas brodés;
Chemisettes et cols de mousseline suisse supérieur;
Collerettes valenciennes et dentelle fil;
Mouchoirs valenciennes et dentelle fil;
Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconas;
Mouchoirs batiste fil, riches, brodés;
Jupons brodés, chemises [illegible], tricots français, &c.
EGALEMENT :
Mantelets dentelle et soie, à $5 à $80.
Et quelques robes de soie
Robes argandy riches, à volants à $3 50 la robe.
HORACE HARBY,
185, rue du Camp,
20juin ☞ Presque en face de l'église St-Patrick

LE Docteur CORNIN traite spécialement les PARALYTIQUES. Il prie les personnes qui sont atteintes de paralysie de s'adresser à lui au bureau Davidson, rue Carondelet, entre les rues Poydras et Hovie. Heures de consultation de 9 à 11 heures du matin. 12 juil ☞

PLANTATION A VENDRE.

Une excellente plantation [illegible] située sur le fleuve [illegible], une distance de [illegible] en dessus de la Nouvelle Orléans, ainsi que un certain nombre d'esclaves qui y trouvent. Pour plus amples détails, s'adresser à A. GRAME, Avenue, Passage de la Bourse, ou à EDW. FILSBURY, No 6 rue Bienville
10juin—1m

LOUISIANA HOTEL—BAIE ST LOUIS
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que l'hôtel ci-dessus est maintenant ouvert pour la saison. On y trouvera bonne table, confort et modicité de prix.
17juin—1m A COUDREAU

Levée aux commerçants de drogues.
VAUT obtenu suivant les ordonnances de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas, pour la fourniture des [illegible] de la Compagnie de Nouvelle-Orléans [illegible], par le public en général que les soussignés [illegible] seront reçus [illegible] jusqu'au [illegible] juin de [illegible] durant [illegible] [illegible] de la part d'[illegible].
[illegible] B. MAUREL & Co.,
9juil—1m rue Conde

RAISINS Malaga—[illegible] caisses raisins de Malaga, demi Layer, à vendre par PETERS, MILLARD & Co.
13juil rue Bienville et Vieille Levée

JAMBONS DUFFIELD—[illegible] jambons Duffield, reçus [illegible], et à vendre par PETERS, MILLARD & Co.
13juil rue Bienville et Vieille Levée

BEURRE de GOSHEN—25 barils beurre Goshen de choix, à vendre par PETERS, MILLARD & Co.
13juil rue Bienville et Vieille Levée

PHOSPHATE de CHAUX—[illegible] ce [illegible] engrais, à vendre par D. C. LOWBER, No 27 rue Poydras
13juil

CIGARETTES DE CABANAS—[illegible] de cigarettes de la célèbre marque Cabanas [illegible], à vendre par J. M CABALLERO, 26, Vieille Levée
5 juillet entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—Le soussigné [illegible] reçu par les derniers arrivages de la Havane un grand assortiment de cigares des meilleures marques, Regalia, Flor Regalia Londres, Tristeros, Cazadores, Londres, Regalia Londres, Almira, Pandora, Flor de Lys, [illegible], Rosa, Henry Clay, etc., etc., ainsi que toutes sortes d'importation de tabac de la Havane.
J M CABALLERO, 26, Vieille Levée
6 juillet entre Douane et Bienville

CIGARES DE LA HAVANE—6,000 cigares de la Havane, récemment reçus, de marques Londres Mirenes, Fernandez, Cazadores, Conchas, Londres, Regalia Londres, et de diverses autres marques, à vendre par
JOHN M CABALLERO & FRERE,
[illegible] 34, rue Gravier

CANNELLE—[illegible] barils, cigares de la Havane, [illegible] marques Figaro, Espagnole, El Gusto, El Principe, etc. [illegible] de la Havane, Garcia, El Principado, en magasin et à vendre par BORBIO & FRERE,
No 34, rue Gravier

PLASTIQUES—15 barils de première qualité et de belle portion, en magasin et à vendre par D. BORBIO & FRERE,
4juil No 34, rue Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné :
20 barriques vin vieux pour des voyages et conditions;
24 barriques vin vieux pour famille, divers crus;
30 do vin rouge ordinaire;
70 caisses vin blanc supérieur;
25 barriques vin Catalogne;
10 quarts cognac divers marques;
[illegible] vin blanc vieux Haut-Sauterne;
250 do vin rouge divers crus, vieux;
20 do absinthe suisse Edouard Pernod;
20 do kirsch water;
20 do cerises à l'eau de vie;
20 do vin Muscat de Frontignan;
20 do Vermouth Noilly fils;
30 paniers bouteilles vides;
40,000 bouchons fins première choix de 360 chaque;
40,000 do qualité régulière de do;
30,000 do [illegible] do do
400 demi-jeannes toutes grandeurs.
PAUL LACROIX,
5juil 11 Toulouse

EN magasin—150 caisses genièvre Fon; 250 barils vin Muscat Cologne; 1300 [illegible] caisses absinthe de l'Erelle, à vendre par QUETMOUSE & LANSSDORFF,
3juil 15 & 25 rue St Louis

SAVON—En débarquement du navire Unicorn de Boston—500 caisses de la marque de Winchester, à vendre par QUETMOUSE & LANSSDORFF,
18 & 15, rue St Louis

DAMES-JEANNES—En débarquement du navire New Rome, du Havre—500 dames-jeannes à 5 gallons; 200 do 2 do; 500 do 1 do, à vendre par NUMA LACOSTE,
5juil 167, rue Royale

EN MAGASIN—Un large assortiment de vin en caisses, vin rouge et blanc, en bouteilles et demi bouteilles—des marques de Julien Médoc, St Estèphe Médoc, Haut Brion, Château Margaux, Château Léoville, Château Latour, Hermitage, Graves, Langon, Haut Sauterne, &c. Egalement grand assortiment en barriques en demi barriques pour familles, à vendre par NUMA LACOSTE,
5juil 167, rue Royale

H. Cloostermans & Co.,
SUCCESSEURS DE B. TARDET & Co.,
44, rue de Chartres,
ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord :
Pâtes [illegible], huile et façon;
[illegible] huile et [illegible];
[illegible];
[illegible] fins;
[illegible] de bordure couleur;
Papier satin à lettre et [illegible], No 1 1/2;
[illegible];
[illegible];
[illegible] à vapeur.
Ainsi qu'une infinité d'articles qu'ils vendent aux plus bas prix de la place.
H. CLOOSTERMANS & Co.
[illegible] 44, rue de Chartres

AMIDON—250 caisses Amidon pâte, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
4juil 12, rue Tchoupitoulas

VIN blanc—25 barriques vin rouge Bon ordinaire;
15 barriques vin rouge Marseille;
25 barils vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] caisses vin rouge St Julien;
[illegible] caisses vin blanc Haut Sauterne; à vendre par ANT GIRAUD
44 Vieille Levée

ABSINTHE—[illegible] paniers absinthe super supérieure;
[illegible] fine;
[illegible] vinaigre et marasquin, Chevet fils; à vendre par ANT GIRAUD,
44, Vieille Levée

SARDINES à l'HUILE—Vin de Marsala, en [illegible], vins [illegible], à vendre par ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée

SARDINES—[illegible] boîtes, 1/2 et 1/4 de la marque de [illegible], à vendre par ANT GIRAUD,
44 Vieille Levée

COGNAC—[illegible] caisses à l'eau de vie, Cherry [illegible], à vendre par ANT GIRAUD,
44 Vieille Levée

AU DRAWBACK.

[illegible] 150 caisses absinthe de l'Erelle en [illegible] de la plus belle qualité; [illegible] en [illegible] de [illegible], vin rouge [illegible]; à vendre par
NUMA LACOSTE,
167 rue Royale

VERMILLE—5 balles [illegible] à vendre par [illegible] & Co.

CANDIDATS.

CANDIDATS AUX PLACES DE LA VILLE.

☞ Tout avis de candidature devra invariablement être payé d'avance.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'honorable D. MARIGNY est candidat pour Greffier de la Deuxième Cour de District.

LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de B Renaud et A. Tambouri. Ils continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. Tambury & Co, et s'occuperont spécialement de l'importation des vins, cognacs, liqueurs, conserves et de toute espèce d'articles de Comestibles.
B RENAUD
9 juillet A. TAMBOURY

Ferry du Chemin de fer des Opelousas.

LE ferry pour le dépôt d'Alger sera dorénavant au MARCHÉ en HIRDES, au débarcadère de Ferry, au pied de la rue Esplanade.
3 juil ☞ J. E. CALDWELL & Co.

A VENDRE.

UNE jeune négresse [illegible], âgée, d'environ 17 ans [illegible], bon [illegible], par suite de départ [illegible] et parfaitement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
S'adresser au No 93 rue de la Douane 4juil

Consulat de Belgique.

LE soussigné désirerait recevoir des renseignements sur le sort d'un nommé Jean Baptiste Clais, de la commune de Cornemont, Belgique, et arrivé à la Nouvelle Orléans en décembre 1854.
E. DEUGENE, consul de Belgique,
21 ju—☞ 21 rue de la Commune

Dissolution de société.

LA société existant entre les soussignés, à la Nouvelle-Orléans et à New York, sous la raison BLAKE, DAY & STAUFFER, arrivée cette date, est dissoute. Chacun a le droit de signer le nom de l'ancienne maison dans la liquidation.
ROBERT BLAKE,
JAMES I. DAY,
ISAAC H. STAUFFER,
Par pro J. R. HOYT,
WILLIAM A. KENT.
Nlle-Orléans, 30 juin 1855.

Avis de Société.

☞ Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison BLAKE, STAUFFER & Co, pour les affaires de quincaillerie en général, à la Nouvelle-Orléans et à New-York.
ROBERT BLAKE,
ISAAC H. STAUFFER,
WM. A. KENT,
Par pro J. R. HOYT,
WILLIAM A. KENT.
Nlle-Orléans, 30 juin 1855. 2juil—1d v et compt

LA société de commerce sous la raison sociale J. B. PREAU & Co, étant arrivée à son terme, cesse à partir de ce jour.
Nlle-Orléans, 30 juin 1855.
J. B. PREAU,
Am. COUTURIE,
2 jllet TH. CAPITAINE.

Par suite du retrait de monsieur Th. Capitaine, de la maison J. B. PREAU & Co, les soussignés en restent liquidateurs, et continueront les affaires comme par le passé, sous la raison PREAU & COUTURIE.
Nlle-Orléans, 2 juillet 1855.
J. B. PREAU,
2 jllet Am. COUTURIE.

Le soussigné continuera pour son compte les affaires de commission et d'importation, à partir de ce courant, à son retour d'Europe.
Nlle-Orléans, 2 juillet 1855.
2juillet Th. CAPITAINE.

LA maison LEOPOLD JEANNET & Co, ayant atteint son terme par l'expiration du contrat, les soussignés ont formé une association sous la raison commerciale JEANNET, QUERTIER & Co, dans laquelle sont associés MM. Camoin, Lafitte et Achille L. Lion.
La nouvelle maison prend la suite de l'ancienne, dont la liquidation sera faite par notre sieur Leopold Jeannet.
M. Chs. Lafitte est porteur de notre procuration.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1855.
LEOPOLD JEANNET,
ERNEST QUERTIER,
2 jul—6 H. N. BURKE, à Paris.

AVIS.

LES actionnaires de De La Croix et Co, sont priés de venir recevoir au bureau du soussigné le dividende résultant de la liquidation des affaires des intéressés.
LUC ROCHEREAU,
13ju—1m rue St Louis No 17 & 19

M R J. E. BLACHE est intéressé dans notre maison à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1855.
3 juil—15 BLACHE & LEAUMONT.

AVIS.

L'ATTENTION des expéditeurs par le Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, est appelée à la lettre suivante; [illegible] expéditeurs de [illegible] pour l'intérieur [illegible] Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
R. S. CHARLES, surintendant de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Bureau de poste de la Nlle-Orléans.
Monsieur,—Il vous [illegible] de [illegible] qu'il ne doit plus recevoir des lettres au moyen de [illegible] de [illegible] de [illegible] de [illegible], [illegible] de la Poste de [illegible] de [illegible].
ARTHUR R. BEWITT Maître de Poste.
A M. JNO CALHOUN, président du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
[illegible]

EN débarquement du navire Colombie, de Bordeaux :
60 barriques bon vin ordinaire;
25 demi barils vin blanc supérieur;
150 caisses vin ordinaire;
25 [illegible] à vendre par
G. VALETON & Co,
19 mai No 20, rue Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—700 caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en débarquement du brick Wm Clark, et à vendre par H CADDEAU & Co,
2 juil No 20 Vieille Levée

Provisions pour plantations.

PORC—800 barils porc mess prime, rumps M O et mess;
BŒUF—300 barils beef mess et prime, en barils et en demi barils;
JAMBONS—30 tierçons jambons sucrés, [illegible].
BACON—15 boucauts épaules, jambons et plats côtes.
GRAISSE—250 barils, tierçons et barils de graisse de choix.
WHISKEY, FARINE, MAQUEREAUX—Constamment en dépôt, à la Rhum D B Y, de la Louisiane.
13jui F. SABENDE & F'LS.

15 piastres de récompense.

Sera donnée pour la ressaisie du nègre GEORGE WALL, âgé d'environ 35 ans, [illegible], [illegible] 5 pieds 5 pouces, [illegible], [illegible], [illegible] marche lentement; [illegible] vie à la résidence du Marry Hill.
La récompense [illegible] sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de la ville ou en donnera avis au soussigné.
CLEMIER GARIDEL,
[illegible]
21juin—15 à M. ANATOLE BLACHE, en ville.

100 de récompense.

S'EST absenté le 5 avril dernier, CA THERINE, mulâtresse âgée de 31 ans, a 5 pieds de haut, [illegible] cheveux [illegible], belle dents. [illegible] figures grasses et rondes, [illegible], [illegible] apparient à M. PREUS, propriétaire, [illegible] à M. FASSEIN, demeurant à [illegible], elle parle bien l'anglais, le français et l'espagnol. La récompense sera payée à celui qui la logera dans une prison [illegible].
13juin—30 B. LEGENDRE

J. VINCENT,
LEFEVRE & Co., associé.
Salons de Crèmes à la glace.
LA maison Vincent, depuis trop de temps avantageusement Lefèvre & Co, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'ancien établissement à l'encoignure des rues
St Pierre et Royale,
Un Salon de Crèmes à la glace et de rafraîchissements dans le genre de celui qu'elle a tenu depuis tant d'années à l'encoignure des rues Canal et Camp.
☞ L'établissement, coin de Pierre et Royale, sera tenu avec le même soin irréprochable qui a déjà valu un si brillant succès aux salons du Canal et Carondelet, et tous deux ne manqueront pas d'attirer pour la quantité des crèmes qui y seront débitées, à la sortie du théâtre, les dîners donnés [illegible] les [illegible] et [illegible] commandés de plateaux et de rafraîchissements exquis préparés pour le moment.
☞ Cette maison portera en ville tous les rafraîchissements que l'on pourra désirer. Les ordres pourront être laissés indifféremment à l'un ou à l'autre établissement. 25 mai—3m

CIGARES de la Havane d'importation directe— Le soussigné a reçu par le [illegible] arrivé par le brick William Clark, un assortiment complet des cigares, Cabanas, Regalia, Flor de la Rosa, et de la célèbre marque de la Flor de Paredes et de la Suiza; en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 26 Vieille Levée
6 juin entre Douane et Bienville

Parfumerie fine de Paris!

LE soussigné vient de recevoir un nouvel envoi de parfumerie fine de Paris, reçu par la voie de New-York, se composant :
Savons de toilette; boîtes et pommades;
Cosmétiques, eau de Cologne et de Lavande;
Vinaigre de toilette;
Eaux et poudres dentifrices;
Poudre de riz parfumée;
Essences pour mouchoirs;
Huile antique; crème de Guerlain;
Eau de vie de lavande de Paris, de Lubin;
Un [illegible] de [illegible].
[illegible] ABO. PRE BLACHE, 68, rue Royale

Ale et Porter de Tennent.

ALE pale de l'Inde, première qualité, en bouteilles et demi bouteilles, reçu tout récemment par le navire Lowell à vendre par
A. Y. DE EGANA
30 juin No 67 rue Bienville

DEMANDE.

ON demande à louer, dans une bonne famille, une négresse sachant bien faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser par lettre à la poste, boîte D. n° 112.
[illegible]

PHARMACIE HENRIQUES
Coin de Louis et Rempart.

M. HENRIQUES informe ses amis et le public qu'il vient de reprendre la possession de son ancienne pharmacie, située encoignure St. Louis et Rempart, et qu'il continuera le même établissement comme par le passé.
M. Henriques a profité de son voyage en France pour [illegible] les meilleures [illegible] de ses produits [illegible] de [illegible] de Paris. On trouvera donc dans les [illegible] tous les meilleurs produits de cette capitale.
[illegible]

M. ARNAUD ayant vendu sa pharmacie à M. HENRIQUES, prie les personnes qui lui doivent de venir payer, et celles à qui il est dû de présenter leurs comptes à la pharmacie.
[illegible]

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison MARIN & MALUS, pour les affaires de grocerie en détail et en gros, et de commission en général, au No 5 rue Canal, près Vieille Levée, Nlle-Orléans.
EDGAR MARIN,
EDMOND MALUS.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1855. 2 juil—6f

TABAC Havane.—[illegible] balles tabac [illegible] en caisses de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
2 juil 26, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

A VENDRE.

UNE NÉGRESSE de 28 ans, cuisinière et couturière, [illegible];
Une négresse de 17 ans, domestique et gardienne [illegible].
E. GERARD & Co,
[illegible] 66, Carondelet

EN magasin et à vendre—
[illegible] caisses de Bergamote,
[illegible] de Portugal,
[illegible] de rose,
15 caisses eau de fleur d'oranger,
10 barils [illegible] de réglisse,
10 caisses [illegible] blanche.
Par LANATA, GANDOLFO & Co,
[illegible] 9 et 10 rue J. Gerson

RIZ—10 barriques prime riz, venant d'Europe, à vendre par M MEUGLES,
[illegible] 31 rue de la Commune

EN débarquement du navire Boston :
150 caisses absinthe Yersin & Lecoultre,
20 do kirsch do
4 tonneaux fromage de Gruyère,
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
28 ju 9, Gravier

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Bayou des Allemands et de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.
Départ d'Alger à 8 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.
Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.
CONVOI SPÉCIAL.
Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.
Le convoi ira, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir :
Au Bayou des Allemands.......... $1 25
Au Passage de Lafourche.......... 2 50
[illegible] ☞ A. B. SEGER, vice-président.

PAPIERS PEINTS NOUVEAU
DELCROIX.
106—Rue de Chartres—106.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins, et de plus frais en impressions.
Le vaste assortiment nouvellement reçu par cette maison offre aux acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à une couleur, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, veloutés, dorés &c. &c. La nomenclature de toutes ces richesses, sortant des premières manufactures de papiers peints de France, ne dit pas tout [illegible] et il vaut mieux les inviter à visiter l'entrepôt avant d'acheter ailleurs, plutôt que d'en publier connaissance.
La maison DALCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour justifier la vogue dont elle jouit, et qu'elle espère se maintenir aujourd'hui comme par le passé.
17ns DELCROIX, 106, rue de Chartres

Apprenez l'anglais!!!

CEUX qui désirent acquérir infailliblement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien sans dégoût ni travail, et par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'écrire chez le professeur NELSON No 3, rue St-Charles. Tous les LUNDIS il se forme des classes de 3 à 6 personnes, pour les Dames et les messieurs respectivement. On paie $10 pour 24 leçons. Le plus parfait succès est garanti.
14 mai—☞

GRAND EXPRES
De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas, entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche, se rendant à la Nlle Orléans, avec "l'Exprès de Adams", pour toutes les principales villes au Nord et de l'Ouest et se rend au Bayou Lafourche, avec
Les diligences et wagons Exprès de Holden,
Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, le Nouvelle-Ibérie, St. Martinville, Washington et Opelousas.
Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les billets, les traites les bordereaux, &c., seront perçus et tous les ordres remplis ponctuellement.
L'argent d'exprès est confié à des messagers spéciaux.
Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle-Orléans ou de l'intérieur, doivent être déposés au bureau avant 6 heures du soir, la veille du départ.—Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Barbe, No 120, rue la Vieille Levée, seront remplis sans délai.
L'Exprès part du bureau de MM. Adams & Co, No 8, rue du Camp, tous les jours, à 7 heures du matin et part de "Franklin House", à Thibodeaux, à 4 heures de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 5 heures de l'après-midi.
Exprès de bagage au chemin de fer et de la ville.
☞ Il y a également un Exprès pour le transport du bagage dans n'importe quel quartier de la Nlle-Orléans, de sorte que les passagers qui se rendent sur ce bureau sont assurés que l'Express, recevront leur [illegible], leur bagage à l'endroit qu'ils désigneront. STARR & JONES, Bureau No 25,
[illegible] ☞ rue du Camp.

Magasin de Tapis.
No 20 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet en tous genres.
TOILE CIRÉE pour parquets de toutes les largeurs et qualités.
NATTES—350 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux et de fantaisie, récemment débarquées.
RIDEAUX—[illegible] de soie et de laine, étoffes en crin, baguettes d'encadrer, cornières en [illegible], devants de cheminées, [illegible], cordons de dames et bruquets pour [illegible] tapis, etc. Le tout à des prix excessivement réduits.
A. BROUSSEAU et Co.,
15 mars 23, rue de Chartres

LAGAY & LECARU,
36, rue de Chartres,
Importateurs de confections.
REÇU par le Lawrence—225 caisses confections nouvelles pour hommes, jeunes gens et enfants, composant tous les nouveaux genres, à vendre à très bas prix. 7juin

P. A. HEBRARD,
135, rue de Canal, près Magasin,
IMPORTATEUR de meubles en boiseries françaises, anglaises et américaines, offre tout son stock à des prix très modérés.
Il a reçu en ce moment 30 caisses toile d'Irlande [illegible] toile, à [illegible] [illegible] se recommande aux lecteurs, ainsi que beaucoup d'autres articles.
Il invite les étrangers à venir examiner son assortiment avant d'acheter ailleurs.
P. A. HEBRARD,
1mar 135, Canal, près Magasin

EN VENTE
CHEZ HEBERT, PATA ET LELIEVRE
Libraires de cette ville :
Etudes sur les bases de la science médicale.
PAR LE DR J. C. FAGET, DE LA N.-ORLEANS.
16 mai—1f

A VANDRE en magasin par les soussignés.—
[illegible] vin rouge de Bordeaux [illegible]
[illegible] caisses vin rouge do do do
BOYER FRERES V. BENQUET & Co,
[illegible] Magasin [illegible] Bienville et Douane.

CHEMISES de soie, pour hommes, [illegible], à vendre très bon marché, par LAGAY & LECARU, 36 rue de Chartres
21mai

MOUCHOIRS de soie, [illegible], à vendre très bon marché, par LAGAY & LECARU, 36, rue de Chartres
21mai

CHEMISES de [illegible] pour hommes—500 douzaines, [illegible], [illegible], à vendre par LAGAY & LECARU, 36, rue de Chartres
21mai

REÇU par le Oronoco, de New York—[illegible] [illegible], à vendre par LAGAY & LECARU,
21mai 36, rue de Chartres

CONFECTIONS d'été pour hommes—[illegible] [illegible], à vendre par LAGAY & LECARU,
21 mai 36, rue de Chartres

CHEMISES D'ETAT—[illegible], à vendre par LAGAY & LECARU, 36 rue de Chartres
24 mai

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE,
A l'honneur d'informer le public qu'il a [illegible] de meubles et chambres à coucher en acajou et palissandre.
Il se charge de toutes espèces de travaux d'ébénisterie et tapisserie.
Il offre en ce moment quelques pièces de tapis qu'il vendra au prix les plus modiques, voulant [illegible] cet article.
Rideaux, stores, galeries, patères, le tout en place dans le plus bref délai.
Il se charge de l'emballage, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été et prend aussi des meubles en magasinage.
Vernissage fine de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin.

TARIF
Des Droits d'entrées.

UNE nouvelle édition, revue et corrigée, à laquelle ont été ajoutés :
Les Tableaux des différentes Monnaies Etrangères;
Liste des Taxes; Liste des Frais;
La valeur des Monnaies étrangères;
Toutes les nouvelles Lois;
Le Traité de Réciprocité;
Les Lois relatives aux Passagers;
Les Ordonnances et les Tableaux publiés par le Trésorerie; ainsi que beaucoup d'autres informations qui n'ont pas encore été publiées et qui sont relatives à la douane. A vendre par F. DUREL & Co.
[illegible] 36 rue de Chartres

Dissolution de société.

LA Société en commandite de A. Tamboury et Cie, a été dissoute d'un commun accord, à dater du 30 courant.
M. A. Tamboury reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires.
A. TAMBOURY,
LEON DUCOURNAU,
[illegible]—☞ J. DUCOURNAU

POURTAL de première qualité, [illegible], [illegible], [illegible], à vendre par
J. Y. DE EGANA,
3 juin 67, rue Bienville

[illegible] CABALLERO—[illegible] de [illegible], pour l'exportation, reçus par le goélette Nord Fox, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
[illegible] No 67, rue Bienville

SUCRE—Reçu par la barque Espagnole Fama, venant de la Havane, à vendre par
JUAN Y. DE EGANA
[illegible] No 67, rue Bienville

VANILLE—20 [illegible] Rosay & Co, en magasin, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
[illegible] 9, rue Gravier

ABSINTHE—[illegible] Kirsch de Yersin et Lecoultre—[illegible] caisses, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier
[illegible]

BEURRE en pots—[illegible] caisses beurrée, [illegible] bramble, à vendre par DURTZE & IKER,
19 avril encoignure Conti et Royale

EN MAGASIN—40 barriques vin rouge Bordeaux, bon ordinaire,
20 do vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure,
40 barils do do do
60 caisses absinthe Edouard Pernod;
30 do kirsch do do
30 do absinthe CF Berger,
40 do do bianche,
60 do vermouth de Noilly;
40 paniers bouteilles vides, bordelaises;
15 do gingembre d'Angers;
100 caisses fruits Angers, en grande, demi et quart de caisses;
100 do vin en des marques Ch. Bernose, pape Clément;
40 do do Ed. Lagarenne, 4e cru;
100 do vin rouge St. Julien, ordinaire;
50 do vin blanc Haut Sauterne;
30 paniers huile Piaguet, grandes bouteilles;
25 caisses [illegible] à l'eau de vie;
25 do fruits assortis, pêches, abricots, prunes;
15 do vin au rhum;
25 dames-jeannes vin. Cognac Otard Dupuy & Co,
6 quarts pipes Cognac, [illegible] &c, [illegible] de Co, vin de Champagne, [illegible] de Madère, [illegible] et au Sherry, Port Wine, [illegible] [illegible] du Hollande, rhum de la Jamaïque, &c. &c.
A vendre par J. [illegible]
4 juin 23 rue [illegible]

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU-DE-VIE.—Sazerac des années 1795, 1798 1812 de J. Otard, Dupuy et Co, et [illegible] autres [illegible] de différents crus et qualités.
Vins de Madère Old reserve, [illegible], [illegible] Ensemble [illegible], [illegible] de [illegible], Sherry de [illegible], et [illegible] et Steven, vieux Porto, Vin du Rhin, Champagne, Crème de Rosa, Fleur de Cherry, [illegible], [illegible] et diverses autres [illegible] de [illegible], Vin [illegible] de toute qualité en bouteilles et en caisses.
Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de [illegible], [illegible] d'Ecosse et d'Irlande, [illegible] Kentucky et Old Rye, [illegible] à l'eau-de-vie, [illegible], [illegible] de [illegible], [illegible] de Bousey, [illegible] de [illegible] et porter, etc, [illegible] de [illegible]. Toutes ces marchandises sont choisies à des conditions [illegible] plus libérales pour de [illegible] en [illegible] où en [illegible].
[illegible] de [illegible] Aix en [illegible] de [illegible].
SEWELL T. TAYLOR,
15 rue Royale

[illegible] caisses—150 barils de [illegible], à vendre par WHITE & DUPRIEX,
20 mai 36 et 37, Vieille Levée

Bureau des Commissaires et Agents de la succession générale de John McDonogh.

Nouvelle Orléans, 24 mai 1855

AVIS est par le présent donné que les Commissaires et Agents ci-dessus, au bureau, au coin des rues Camp et Baronne, des propositions pour louer au bail à l'enchère [illegible] de propriétés, ruraux ou urbaines, appartenant à la succession.
Toutes les propositions doivent être soumises par écrit et devront renfermer une description exacte des propriétés qu'on désire prendre à bail ainsi que le prix offert par an. Dans le cas où plusieurs propositions seront faites pour la même propriété, il faudra donner une description détaillée du genre d'affaires auquel on veut la destiner.
Les baux consentis par le bureau renfermeront une clause qui prévoit que toutes les améliorations faites sur les propriétés louées à bail appartiendront à l'expiration du bail. Les locataires donneront des billets de loyer, endossés à satisfaction et payables à une des banques de cette ville.
Un certain nombre d'esclaves sont attachés aux propriétés situées, McDonogh, Algiers et Plaine; on donnera l'âge, le sexe, etc., de ces esclaves qui se trouve au bureau de la Commissaires et Agents.
On peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant à
WM P. SINNOTT,
Secrétaire

A LOUER—Plusieurs nègres et négresses, au mois et par an. Il y a de bons ouvriers parmi les nègres. Pour les conditions, s'adresser à M. Maxent.

A VENDRE.

UNE belle portion de terre située dans la paroisse St. Bernard, à environ quatre milles et demi au-dessous de la Nlle Orléans, du même côté de la ville mesure [illegible] arpents ou 400 pieds de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de 80 arpents—le midi du canal qui [illegible] au Bayou Bienvenu. Pour plus de détails et les termes, s'adresser au No 142 rue du Camp.

Soda-Water,
Encoignure d'Harrison et Conti
LOPEZ & Cie,
FABRICANTS du célèbre SIROP DE NECTAR dont la vogue a été très élevée informent le public qu'ils [illegible] que chez eux seulement et à la pharmacie de M. Borel, on trouvera les jours de chaleurs, breuvage qu'aucun autre fabricant de la ville ne peut faire le même aux.
Ils profitent de cette occasion pour faire savoir qu'ils sont arrivés à la confection d'un nouvel appareil, qu'en fini et parfait que [illegible] à [illegible], et qui par conséquent ne lui ouvrir aucun risque aux amateurs de Soda.
On trouvera également chez eux tous les meilleurs sirops qu'on puisse désirer, et pour la confection desquels, ils offrent toute concurrence. [illegible]

GALERIE DAGUERRÉOTYPE
de MOISSENET,
No 1, rue du Camp, encoignure Canal.
LES personnes qui désirent faire faire leur portrait au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET, elles pourront se rendre compte par elles-mêmes de la valeur des [illegible] de cette maison. A l'aide d'une [illegible] de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats qui, les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'éclat d'une couleur vive. ☞

Journaux français.
Maison VON. MARBET & Cie,
110 rue de Chartres,
Avis important.
AUX personnes qui désirent des Journaux français et à celles qui désirent s'y abonner.
Les numéros complets et réguliers des journaux au mois à même d'obtenir des journaux français par l'époque des [illegible] [illegible] d'un [illegible] prix des abonnements, sans frais de port [illegible] qu'ils ouvrent aussitôt d'abonner, ou frais de [illegible] sont à la régulière [illegible].
(Tous ces journaux, sans exception, sont reçus, selon leur mode de publication, par paquebots ou [illegible] à tous envoyés par journaux quotidiens.)
Pour les personnes qui ne sont point un de reçus par [illegible] à veiller, il y aura dans les [illegible] pour [illegible] en complète [illegible].
VON. MARBET & Co,
Agents principaux du Courrier des Etats-Unis;
de l'Illustration de Paris;
de la Revue des Deux Mondes;
des modes Parisiennes;
du Conseiller des Dames;
du Monde et des Demoiselles;
des Journaux Illustrés [illegible];
des journaux pour Tailleurs,
et de TOUTES les publications, en librairie, de Paris, Londres, d'Arts, et [illegible] de LITTERATURE qui nous [illegible] périodiques, etc. etc.
10 juin—1m

Boite de Dépôt, se fermant hermétiquement, sans soudure (Self-Sealing can.)
C'EST une excellente boîte plus avantageuse du marché, la boîte de Dépôt [illegible], les fruits, [illegible], et [illegible], les [illegible] et les conserves [illegible], à des [illegible] de toutes [illegible], [illegible], [illegible]. A [illegible] en [illegible] quantité, par
ADOLPH MABRY, 7, rue Camp
☞ Le public est invité à venir examiner cet [illegible].

EN entrepôt [illegible] douane :
[illegible] vin rouge [illegible]
34 [illegible] de St-Estèphe 1851
[illegible] de C. C. Blanche 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
[illegible]

AVIS.

CAVELIER & MAXENT ont transféré leur bureau de la rue Bayou Bienvenu 145, à la rue Toulouse No 50; dans les [illegible] de Chartres et Royale.

UNE DAME française, [illegible] [illegible] faire à [illegible] [illegible] en [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible]. [illegible] rue Bourgogne.

HOTEL DES CHARBONNIERS VENTS,
BILOXI, Miss.
MR. JEAN B. PERRUT & Co. ont l'honneur d'informer le public que l'hôtel des Charbonniers [illegible] sur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ouvert le 1er juin. Mrs. Frediani & Co. s'occupent tout particulièrement de [illegible] [illegible].
Prix : $2 par jour, $10 par semaine, $40 par mois. Les enfants et les domestiques demi prix.
Les personnes qui désirent [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible].

Venue à partir de [illegible] et de [illegible].
Habitation à Bâton Rouge, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] au Bâton Rouge, No 1, chez LANQUEDIN & Co. [illegible].
[illegible]

MAQUEREAUX—[illegible], [illegible] [illegible], à vendre par [illegible],
[illegible]

HUILE de Lin—[illegible] barils, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
10 juil 75 rue Tchoupitoulas

HUILE PALMA-CHRISTI—[illegible] barils huile [illegible], à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
10 juil 75 rue Tchoupitoulas

VINAIGRE—[illegible] [illegible] vinaigre de [illegible] de Bordeaux, [illegible] [illegible] par
W F VREDENBURGH & Co,
10 juil

TABAC—500 caisses de tabac [illegible], [illegible] [illegible], à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
10 juil 75 rue Tchoupitoulas

MELASSE—[illegible] barils mélasse [illegible], [illegible] par W F VREDENBURGH & Co,
10 juil 75, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—300 caisses chandelles de suif, en magasin et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
10 juil 75 rue Tchoupitoulas

INDIGO—20 [illegible] indigo du Caraccas; 25 caisses indigo de Manille, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
10 juil 75 rue Tchoupitoulas

PORTER AU BAHAMA—[illegible] barriques en [illegible], [illegible] par
W F VREDENBURGH & Co,
10 juil 75 rue Tchoupitoulas

SUCRE en pain et en poudre—300 caisses, à vendre par JOS. M. MARAS & Co
15 juil 76 et 78, rue [illegible]

BEURRE de Goshen—[illegible] barils beurre [illegible], [illegible] par JOS. M. MARAS & Co,
[illegible] 76 et 78, [illegible]

THÉ—[illegible] caisses thé [illegible], [illegible] par JOS. M. MARAS & Co,
15 juil 76 et 78, [illegible]

MAQUEREAUX—75 barils No 3, à vendre à des prix pour [illegible] les consignataires, par JOS. M. MARAS & Co
10 juil 76 et 78, [illegible]

HUILE de baleine—[illegible] barils à vendre par JOS. M. MARAS & Co,
[illegible] 76 et 78, [illegible]

BEURRE de Goshen—[illegible] [illegible], [illegible] par JOS. M. MARAS & Co,
[illegible] [illegible]

CAFÉ DE JAVA—[illegible] sacs, à vendre par JOS. M. MARAS & Co
[illegible] 76 et 78, [illegible]

RIZ—80 sacs riz de la Caroline, à vendre par JOS. M. MARAS & Co,
[illegible] 76 et 78, [illegible]

REÇU par les navires Rome et Col. Cook, du Havre :
100 caisses Absinthe, marque Ed. Pernod.
50 paniers Champagne de la célèbre marque [illegible], [illegible].
4 tonneaux véritable fromage Gruyère.
A vendre par J. N. CURIEN,
4 juin 33, rue Toulouse

ARRIVÉ par le navire Ocean, venant du Havre :
75 caisses absinthe Yersin et Lecoultre,
25 do fromage de Limbourg,
3 tonneaux véritable fromage de Gruyère,
A vendre par J. N. CURIEN,
4 juin 33 rue Toulouse

AVIS AU PUBLIC!—Un assortiment de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. S'adresser à ANT GIRAUD,
[illegible] 44 Vieille Levée

POMMES de terre—150 barils pommes de terre [illegible].
OIGNONS—100 barils oignons créoles [illegible].
POMMES SECHES—150 barils pommes [illegible].
PÊCHES BLANCHES—[illegible].
[illegible] de la Caroline—50 barils [illegible].
BEURRE du Nord—[illegible] [illegible].
[illegible]—[illegible] [illegible] [illegible] pour les [illegible], à vendre par [illegible].

SEWELL T. TAYLOR,
15, rue Royale,
Importateur de Vins, Liqueurs, &c.
Vente en Gros et en Détail.
☞ Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Habits, Souliers, Chapeaux.
Les soussignés [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] un assortiment général et complet de souliers et chapeaux, convenables au marché de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions libérales, dans leurs magasins, Nos 12 et 14, rue de la Douane.
J. [illegible] & Co.

ECAILLE—Un lot d'écaille de Honduras, de première qualité, à vendre par
J. Y. DE EGANA

ANCHOIS—500 boîtes [illegible] [illegible] de Lubeck et de Louis, à vendre par
DURTZE & IKER,
[illegible] encoignure Royale et Conti

JAMBONS de Westphalie—300 jambons de Westphalie, nouveaux, à vendre par
DURTZE & IKER,
22 juin encoignure Royale et Conti

VINAIGRE de framboise—Un nouveau de première qualité, en magasin et à vendre par
DURTZE & IKER,
20 juin encoignure Royale et Conti

BOUTEILLES vides—125 paniers bouteilles vides [illegible] à vendre par NUMA LACOSTE.